



Syndicat Intercommunal Pour la Valorisation et le Traitement des Résidus Urbains

Ecopôle Seine Aval – Chemin des Gravieres – 78510 TRIEL-SUR-SEINE

Tél. 01.34.01.24.13 – Fax 01.39.74.10.18 – sivatru@sivatru.fr

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

Année 2010

**Présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux et
au Conseil syndical du SIVaTRU le 14 juin 2011**

Préambule

Les élus ont désormais l'obligation de présenter un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets (décret n°2000-404 du 11 mai 2000).

Le rapport annuel de l'année précédente doit être présenté par le Président de l'EPCI à son assemblée délibérante au plus tard le 30 juin.

Ce rapport est ensuite transmis aux communes et établissements de coopération intercommunale membres du syndicat, qui en font une présentation à leur conseil municipal.

L'avis du conseil municipal fait l'objet d'une délibération.

Dans tous les cas, la délibération ne peut comporter aucune décision. Les conseillers pourront néanmoins formuler des souhaits à prendre en compte dans l'établissement des rapports pour les années suivantes.

Par délibération en date du 28 mai 2008, le SIVaTRU a créé une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

Cette commission examine chaque année sur le rapport de son président le rapport sur le prix et la qualité des services de collecte et de traitement des ordures ménagères.

Le présent rapport a été présenté à la CCSPL et soumis à l'avis du Conseil Syndical le 14 juin 2011.

Sommaire

1. Présentation du SIVaTRU	5
a. Compétences	5
b. Communes du syndicat et population	5
c. Carte du territoire du SIVaTRU	7
2. Les prestations de collecte des déchets ménagers	8
a. Plusieurs contrats de collecte ont été renouvelés en 2010, parmi lesquels :	8
b. Caractéristiques des collectes en porte-à-porte	8
c. Caractéristiques des collectes en apport volontaire.....	10
d. Réseau des déchèteries	10
e. Flux des déchets collectés	13
f. Valorisation des déchets collectés	15
g. Comparaison des collectes du SIVaTRU par rapport à la région Ile-de-France	16
h. Evolution des tonnages collectés entre 2009 et 2010	17
3. Les prestations de traitement des déchets ménagers.....	19
a. La fin de la filière compostage des ordures ménagères.....	19
b. Les installations de traitement des déchets.....	20
c. Flux des déchets traités	21
d. Valorisation des déchets traités.....	22
e. Actions d'amélioration du traitement des déchets ménagers	23
4. Les performances du centre de tri CYRENE	23
a. Volume et évolution des produits extraits des collectes sélectives du SIVaTRU....	24
b. Valorisation des produits triés.....	25
c. Le refus des déchets non recyclables	25
5. Les indicateurs financiers	27
a. Principales prestations rémunérées en 2010 à des entreprises sous contrat	27
b. Comparaison du coût de la tonne collectée et traitée des principales filières	28
c. Explication de l'évolution des coûts	29
d. Recettes du SIVaTRU.....	30
e. Modalités de calcul des contributions demandées aux collectivités adhérentes.....	31
f. Le coût du service public.....	34

6. Nouveaux équipements et travaux d'entretien	35
a. Construction de la déchèterie	35
b. Travaux d'entretien et d'amélioration du centre Cyrène dans le cadre du GER	35
c. Travaux d'entretien et d'amélioration du centre Cyrène hors GER	36
7. Données sociales et mesures en matière de prévention	37
a. Emploi	37
b. Hygiène et sécurité	37
c. Autres mesures de prévention	39
8. Actions de communication	40
a. Mise en place du compostage domestique en 2010	40
b. Actions de proximité réalisées en 2010	40
c. Supports de communication réalisés en 2010 :	41
d. Perspectives 2011 :	41
9. Perspectives :	42
10. Glossaire des sigles	43
11. Annexes	44

1. Présentation du SIVaTRU

Le SIVaTRU est un syndicat mixte créé en 1986.

a. Compétences

Etablissement public de coopération intercommunale, il exerce, en lieu et place des collectivités territoriales adhérentes, les compétences suivantes :

- Collecte des déchets ménagers et assimilés ;
- Traitement de ces déchets

Les déchets ménagers et assimilés (DMA) sont collectés auprès des particuliers, des petits commerces ou artisans et des services techniques municipaux.

Le **Tableau 1** montre l'étendue des compétences du SIVaTRU pour la collecte et le traitement de la plupart des catégories de déchets ménagers.

Tableau 1

Compétences exercées par le SIVaTRU	Mode	Ordures ménagères	Verre	Journaux Magazines	Autres emballages	Déchets verts	Déchèterie	Encombrants	Déchets ménagers spéciaux	D3E	Déchets non ménagers
Collecte	PAP	X	X	X	X	X		X			
	AV		X	X	X	X	X	X	X	X	
Traitement		(1)	Centre de tri Cyrène								

(1) : compostage par le SIVaTRU jusqu'au 11 avril 2010 ; marchés passés pour incinérer les OMR, par la suite

PAP : porte-à-porte

AV : apport volontaire

D3E : déchets d'équipements électriques et électroniques

b. Communes du syndicat et population

Cinq communes adhèrent directement au syndicat.

La commune de Médan a adhéré au SIVaTRU pour la seule compétence collecte.

La communauté de communes Vexin Seine a adhéré au syndicat pour deux de ses communes. Trois autres communes sont représentées par la Communauté d'Agglomération des Deux Rives de la Seine.

La population municipale¹ du SIVaTRU est de 74 627 habitants. Elle a augmenté de 3,9% depuis le recensement de 1999 (pour mémoire : 71 859 habitants).

Le SIVaTRU se caractérise par un territoire constitué de communes hétérogènes. La population varie de 775 habitants à Evécquemont à 22 649 habitants à Maisons Laffitte. Le taux d'habitat vertical varie de 0% à Chapet à 50.58% à Port Marly.

¹ Source INSEE : population légale hors double compte au 1^{er} janvier 2010, millésimée 2007

Tableau 2

Nom des collectivités adhérentes	Population légale 2007 ¹	Part / population totale	% habitat vertical	Compétences exercées par le SIVaTRU
Communauté de d'Agglomération des Deux Rives de la Seine	22 222	29.78%	14.06%	Collecte et traitement
Chapet	1 184	1.59%	0.00%	
Chanteloup les vignes	9 081	12.17%	23.48%	
Triel sur Seine	11 957	16.02%	9.19%	
Communauté de communes Vexin Seine	13 573	18.19%	29.96%	Collecte et traitement
Meulan	8 773	11.76%	41.47%	
Vaux sur Seine	4 800	6.43%	4.32%	
Ecquevilly	4 253	5.70%	20.32%	Collecte et traitement
Evecquemont	775	1.04%	0.00%	Collecte et traitement
Maisons Laffitte	22 649	30.35%	36.39%	Collecte et traitement
Médan	1 487	1.99%	0.00%	Collecte
Port Marly	4 623	6.19%	50.58%	Collecte et traitement
Villennes sur Seine	5 045	6.76%	7.91%	Collecte et traitement
TOTAL COLLECTE	74 627	100%	26.52%	

¹ Source INSEE : population légale hors double compte, millésimée 2007, en vigueur du 1er janvier au 31 décembre 2010.

En 2005, la création de la Communauté de communes Vexin Seine (CCVS) a transformé le SIVaTRU en syndicat mixte. En 2006, la création de la Communauté de communes des Deux Rives de la Seine (CC2RS) a, à nouveau, modifié les contours du syndicat. En 2009, la CC2RS est devenue une communauté d'agglomération (CA2RS).

Le SIVaTRU perçoit la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Il fixe le taux pour les communes qui adhèrent directement. Par contre, la CCVS et la CA2RS ont instauré la TEOM et versent une contribution au SIVaTRU.

2. Les prestations de collecte des déchets ménagers

Le SIVaTRU organise la collecte des 11 communes. Il a signé des contrats de prestation avec des entreprises pour effectuer cette mission de service public.

En 2010, le SIVaTRU a renouvelé le marché de collecte des déchets ménagers et ouvert une déchèterie intercommunale.

a. Plusieurs contrats de collecte ont été renouvelés en 2010, parmi lesquels :

- Un nouveau contrat avec VEOLIA Propreté pour la collecte au porte-à-porte des ordures ménagères, des emballages recyclables et des encombrants ainsi que la collecte des points d'apport de journaux, revues et magazines (JRM).
- Contrat d'exploitation de la déchèterie avec Génériss
- Contrat avec SEPUR pour le vidage des bornes de collecte de verre
- Contrat avec TRIADIS pour collecter les déchets ménagers spéciaux
- Reconduction du contrat avec SITA pour mettre à disposition des bennes de collecte d'encombrants. Néanmoins, à partir du 1er septembre 2010, à l'ouverture de la déchèterie intercommunale, des bennes restent à la disposition des services municipaux de Chanteloup-les-Vignes, Ecquevilly, Le Port-Marly et Vilennes ; les bennes ont été retirées à Triel-sur-Seine et à Evécquemont.

b. Caractéristiques des collectes en porte-à-porte

Un nouveau contrat de collecte a été signé avec VEOLIA Propreté, pour la période du 01/08/2010 au 31/07/2015. Il entraîne des modifications significatives, en termes de modalités de collecte et de prix.

L'organisation générale des collectes, par commune et par secteur, a été conservée dans le nouveau marché de collecte. Toutefois, suite à l'étude d'optimisation de 2008-2009, des modifications ont été apportées :

- Ordures ménagères de Maisons Laffitte : passage de C5 (c'est-à-dire 5 fois par semaine) à C3 à Longueil et passage de C3 à C2 pour les autres secteurs
- Ordures ménagères de Meulan : passage de C5 à C3 au centre-ville de Meulan
- Ordures ménagères et sélectif de Triel sur Seine : inversion des jours de collecte entre les différents secteurs
- Sélectif de Meulan : passage de C1 à C0.5 pour les secteurs 1 et 2 (hors centre-ville)
- Encombrants de Chanteloup : passage à 2 fois par mois pour l'ensemble de la Ville
- Encombrants d'Evécquemont : début de la collecte en porte-à-porte 1 fois tous les deux mois
- Encombrants de Meulan : passage de 1 fois par semaine à 2 fois par mois
- Encombrants de Maisons-Laffitte : passage aux encombrants sur appels avec 1 passage par mois au minimum
- Encombrants et déchets verts de Médan : intégration des collectes dans le marché du SIVaTRU »

Le tarif de collecte des ordures ménagères a été forfaitisé. De même, la part variable, à la tonne, de la collecte sélective, a été sensiblement diminuée. Les tarifs fixés par le prestataire VEOLIA Propreté prennent essentiellement en compte les moyens utilisés pour exécuter la prestation. Par exemple, les petites communes étendues paient ainsi un prix plus élevé que les communes plus densément peuplées. Pour les encombrants, l'amplitude sur les fréquences de collecte justifie un tarif distinct. Pour ces raisons, et pour intégrer des prestations ponctuelles demandées par certaines communes (nettoyage occasionnel, utilisation d'un petit véhicule...) les taux des TEOM sont différents d'une commune à l'autre.

Le tableau qui suit présente les nouvelles dispositions contractuelles applicables à partir du 1^{er} août 2010.

Tableau 3

Collecte en porte à porte					
Modalités de collecte selon les flux	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte (1)	Contenant	% population desservie	Données de collecte en kg/hab desservi/an
Collecte ordures ménagères résiduelles	Prestataire : Véolia Propreté	1 à 3 fois par semaine	Bac roulant vert ou gris couvercle bleu	100%	317
Collecte sélective	Prestataire : Véolia Propreté	1 fois / 15 jours à 1 fois / sem.	Bac roulant gris couvercle marron et vert	100%	69
Collecte déchets verts	Prestataire : Véolia Propreté	36 fois / an à Chapet 26 fois / an à Médan	Sacs en papier	2%	61
Collecte encombrants	Prestataire : Véolia Propreté	2 fois par mois à 1 fois tous les deux mois ou sur appel pour Maisons-Laffitte	Sur la voie publique	100%	33
Collecte des emballages professionnels et des déchets non ménagers			Sans objet (hors compétence)		

(1) Nouveau marché de collecte mis en œuvre à partir le 1er août 2010

Le volume du parc de conteneurs était de 9 260 m³ fin 2010. Il a progressé de 5% par rapport à fin 2009 : le SIVaTRU a entrepris de doter progressivement toutes les communes de conteneurs pour les ordures ménagères résiduelles. Néanmoins, des disparités persistent encore. Le programme de dotation concerne les communes d'Ecquevilly, Vaux, Evécquemont et Triel-sur-Seine.

La collecte des déchets recyclables reste suspendue dans certains secteurs de Chanteloup-les-Vignes où la qualité du tri est trop insatisfaisante, dans l'attente de l'implantation de bornes de collecte enterrées (travaux démarrés en 2011).

c. Caractéristiques des collectes en apport volontaire

Le tableau qui suit récapitule les contrats passés par le SIVaTRU pour collecter les déchets en points d'apports volontaires fixes (bornes), mobiles (camionnette récupérant les déchets ménagers spéciaux) ou en déchèterie.

Certaines communes ont également souhaité disposer de bennes pour stocker encombrants, déchets verts ou tout-venant pour leurs services techniques. Ces déchets sont assimilés aux déchets ménagers.

Tableau 4

Collecte en apport volontaire					
Modalités de collecte selon les flux	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte	Contenant	% population desservie	Données de collecte en kg/hab/an
Collecte du verre	Prestataire : SEPUR	1 fois par mois	colonnes	68%	3
Collecte des journaux et magazines (JRM)	Prestataire : Véolia Propreté	1 fois par mois	colonnes	25%	4
Collecte des déchets ménagers spéciaux	Prestataire : TRIADIS	De 1 à 24 fois par an	Camionnette et déchèterie	100%	0.9
Collecte des déchets d'activité de soin issu des ménages	Prestataire : Meulan Médical	Sur demande	Conteneur spécifique	44%	n.d.
Collecte des piles	Prestataire : COREPILE	Sur demande	Conteneur spécifique	100%	n.d.
Collecte des DEEE	Prestataire : ECOLOGIC	Sur demande	Vrac et/ou caisses palettes	100%	0.3
Collecte de batteries	Prestataire : GRIDES Environnement	Sur demande	Vrac et/ou caisses palettes	100%	n.d.
Mise à disposition et collecte de bennes pour services municipaux	Prestataire : SITA	Sur demande	Bennes	Non significatif	n.d.

d. Réseau des déchèteries

Le SIVaTRU a ouvert, le 1er septembre 2010, une déchèterie intercommunale, à Triel-sur-Seine, pour élargir l'offre de collecte de déchets en apport volontaire. Jusqu'alors, seuls les habitants de Triel-sur-Seine et de Maisons-Laffitte pouvaient accéder à une déchèterie.

La société GENERIS exploite la déchèterie et gère le traitement d'une partie des matériaux qui y sont déposés. La déchèterie est accessible aux services techniques municipaux mais pas aux professionnels.

L'ensemble des habitants des communes du SIVaTRU ont droit d'accès à la déchèterie. Il est néanmoins constaté, dans les premiers mois de fonctionnement, une fréquentation inégale entre les habitants de Triel-sur-Seine (plus proches et habitués à déposer les déchets) et les habitants de communes plus éloignées, comme Le Port-Marly.

Les déchets acceptés sont les encombrants, le tout-venant incinérable, les déchets verts, les déblais et gravats, le bois, les cartons, les métaux et la ferraille, les huiles minérales et végétales, les papiers, le verre, les emballages plastiques, les vêtements et textiles, les piles et petits accumulateurs, les déchets dangereux (DMS), les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Pour l'année 2010, l'estimation des tonnages comprend encore des dépôts à la déchèterie de Triel-sur-Seine, qui a fermé fin août 2010.

Tableau 5

CARACTERISTIQUES DES DECHETERIES EN ACTIVITE EN 2010	Ancienne déchèterie communale de Triel-sur-Seine	Nouvelle déchèterie intercommunale à Triel-sur-Seine
	<u>Sur 8 mois</u>	
Nombre de déchèteries	1	1
Population ayant accès aux déchèteries *	11 957	74 627
Tonnage global entrant	407 T	514 T
Collecte kg / hab desservi / an	34 kg	7 kg
Maîtrise d'ouvrage "haut de quai"	Communauté d'Agglomération des 2 rives de Seine	SIVaTRU
Maîtrise d'ouvrage "bas de quai"	SIVaTRU	SIVaTRU
Mode d'exploitation "haut de quai"	Régie	Prestataire : Génériss
Mode d'exploitation "bas de quai"	Prestataire: SITA IdF	Prestataire : Génériss et divers
Jours d'ouverture	3,5 jours par semaine	4 jours par semaine
Nombre de visites	Environ 58 visites par jour ouvert en 2009 ; n.d. en 2010	Environ 66 apports (plusieurs apports par passage) par jour
Accueil déchets dangereux des ménages	Oui	Oui
Accès professionnels	Oui/Non	Non

Ouverture de la déchèterie au 1er septembre 2010

Type de déchets acceptés	Filière de valorisation/CET	Tonnages collectés par type de déchets	Ratios de collecte en Kg/hab desservi/an
Encombrant **	Recyclage	100T	Ratio non significatif en 2010 du fait du changement de périmètre
Tout-venant / plâtre	CET classe II	205T	
Ferrailles	Recyclage	14T	
Déchets verts	Compostage	354T	
Gravats ***	CSD classe III	191T	
Carton	Recyclage	03T	
Déchets ménagers spéciaux ****	Traitement spécifique	34T	
Déchets équipements électriques et électroniques	Traitement spécifique	20T	
Total		921T	non significatif

* La déchèterie de Triel sur Seine n'est accessible que pour les Triellois ; la déchèterie intercommunale est accessible à tous les habitants du territoire du SIVaTRU

** Le tonnage des encombrants ne comprend que les apports mesurés en déchèterie (pas les autres apports volontaires, ni les encombrants apportés par les services techniques municipaux)

*** Le tonnage des gravats comprend les bennes en déchèterie de Triel et les apports à la nouvelle déchèterie

**** seulement les DMS collectés en déchèterie (en non au point d'apport mobile dans les communes)

Il conviendrait d'ajouter les dépôts effectués par les habitants de Maisons-Laffitte à la déchèterie d'Achères (convention entre le SIVaTRU et la commune). Mais les dépôts ne sont pas pesés. 789 passages ont été dénombrés en 2010.

e. Flux des déchets collectés

Le tableau qui suit récapitule les tonnages par type de déchets collectés et détaille le devenir des déchets au premier stade de leur traitement. La dernière colonne réunit les déchets par modes de traitement, indiquant le tonnage et la part du total qu'il représente.

Note méthodologique : la reconstitution des flux de déchets est parfois difficile du fait de changement de périmètre.

Pour le traitement des données, ont été retenues les options suivantes :

- Le centre de tri CYRENE, exploité par la société GENERIS, n'est pas considéré comme un centre de traitement quand il ne remplit que la fonction de plateforme de transfert : c'est le cas pour le verre et les ordures ménagères depuis avril 2010 ;
- Le centre de tri CYRENE figure comme centre de traitement pour le pré-tri des encombrants qu'il effectue, avant de les expédier pour au centre de tri de Gennevilliers ;
- Les tonnages de la déchèterie communale de Triel, quand ils sont connus, sont ajoutés à ceux de la nouvelle déchèterie intercommunale ;
- Les apports volontaires des particuliers comprennent des apports facturés par le centre de tri : le principe retenu est de reconstituer les tonnages collectés sur le territoire et non de calculer des ratios financiers ;

Tableau 6

Synoptique présentant les flux de déchets collectés par le SIVaTRU en 2010

Flux de déchets	Modalités de collecte	Tonnages collectés	Destination des déchets collectés	Tonnages entrants	Mode de traitement																																																																																																			
Verre	PAP SIVaTRU	1 902T	Usine de recyclage (02 - Rozet St Albin)	2 074T	Valorisation matière 9 894T 28%																																																																																																			
	AV	172T				Journaux	AV	78T	Centre de tri des emballages ménagers CYRENE (Triel sur Seine)	78T	Emballages + JRM hors verre	PAP	3 317T	Centre de tri des emballages ménagers CYRENE (Triel sur Seine)	3 317T	Déchets verts	PAP Médan	37T	PF Compostage St Nom la Breteche	37T	Valorisation organique 9 820T 28%	PAP Chapet	125T	Centre CYRENE : broyage (Triel sur Seine)	957T	AV	110T	Services municipaux	478T	Déchèterie Triel + intercommunale	244T	Ordures ménagères résiduelles	PAP	23 600T	Centre de compostage sur ordures ménagères CYRENE (Triel sur Seine)	8 826T	Valorisation énergétique 15 268T 43%	Centre d'incinération AZALYS (Carrières sous Poissy)	5 649T	Services municipaux	423T	Centre d'incinération CGEP (St Ouen l'Aumone)	9 548T	Déchets ménagers spéciaux	Déchèterie Triel + intercommunale	63T	PF tri et traitement Triadis (Etampes - 91)	63T	Traitements spécifiques 111T 0.3%	AV	28T	28T	DASRI	Déchèterie + AV		Repreneurs spécifiques		Déchets électriques et électroniques	Déchèteries Triel + interco. + AV	20T	Repreneurs spécifiques	20T	Encombrants (hors gravats)	PAP SIVaTRU	2 453T	Centre de tri des encombrants CYRENE (Triel-sur-Seine)	4 408T	Enfouissement 267T 1%	AV particuliers	607T	Services municipaux	954T	Déchèteries Triel + intercommunale	394T	Tout-venant incinérable	Déchèterie intercommunale	20T	Centre d'incinération AZALYS (Carrière-sous-Poissy)	20T	Carton	Déchèterie interco.	03T	Centre de tri CYRENE	03T	Bois	Déchèterie intercommunale	51T	PF broyage REP pour incinération (Bouqueval)	51T	Ferraille	Déchèterie intercommunale	14T	PF recyclage (La Courneuve - 93)	14T	Gravats	Déchèterie Triel	77T	Centre de stockage classe 3 (Guerville)	267T	Déchèterie interco.	190T	Total		35 360T
Journaux	AV	78T	Centre de tri des emballages ménagers CYRENE (Triel sur Seine)	78T																																																																																																				
Emballages + JRM hors verre	PAP	3 317T	Centre de tri des emballages ménagers CYRENE (Triel sur Seine)	3 317T																																																																																																				
Déchets verts	PAP Médan	37T	PF Compostage St Nom la Breteche	37T		Valorisation organique 9 820T 28%																																																																																																		
	PAP Chapet	125T	Centre CYRENE : broyage (Triel sur Seine)	957T																																																																																																				
	AV	110T																																																																																																						
	Services municipaux	478T																																																																																																						
	Déchèterie Triel + intercommunale	244T																																																																																																						
Ordures ménagères résiduelles	PAP	23 600T	Centre de compostage sur ordures ménagères CYRENE (Triel sur Seine)	8 826T	Valorisation énergétique 15 268T 43%																																																																																																			
			Centre d'incinération AZALYS (Carrières sous Poissy)	5 649T																																																																																																				
	Services municipaux	423T	Centre d'incinération CGEP (St Ouen l'Aumone)	9 548T																																																																																																				
Déchets ménagers spéciaux	Déchèterie Triel + intercommunale	63T	PF tri et traitement Triadis (Etampes - 91)	63T	Traitements spécifiques 111T 0.3%																																																																																																			
	AV	28T		28T																																																																																																				
DASRI	Déchèterie + AV		Repreneurs spécifiques																																																																																																					
Déchets électriques et électroniques	Déchèteries Triel + interco. + AV	20T	Repreneurs spécifiques	20T																																																																																																				
Encombrants (hors gravats)	PAP SIVaTRU	2 453T	Centre de tri des encombrants CYRENE (Triel-sur-Seine)	4 408T	Enfouissement 267T 1%																																																																																																			
	AV particuliers	607T																																																																																																						
	Services municipaux	954T																																																																																																						
	Déchèteries Triel + intercommunale	394T																																																																																																						
Tout-venant incinérable	Déchèterie intercommunale	20T	Centre d'incinération AZALYS (Carrière-sous-Poissy)	20T																																																																																																				
Carton	Déchèterie interco.	03T	Centre de tri CYRENE	03T																																																																																																				
Bois	Déchèterie intercommunale	51T	PF broyage REP pour incinération (Bouqueval)	51T																																																																																																				
Ferraille	Déchèterie intercommunale	14T	PF recyclage (La Courneuve - 93)	14T																																																																																																				
Gravats	Déchèterie Triel	77T	Centre de stockage classe 3 (Guerville)	267T																																																																																																				
	Déchèterie interco.	190T																																																																																																						
Total		35 360T		35 360T	100%																																																																																																			

PAP : collecte porte-à-porte

AV : collecte en apport volontaire

PF : plateforme

f. Valorisation des déchets collectés

Suite à l'arrêt du compostage des ordures ménagères, à partir d'avril 2010, le tonnage des DMA orienté vers la filière compostage est inférieur à 9 000 T. La **valorisation organique recule fortement** (de 73% en 2009 à 28% en 2010). Il reste désormais le compostage des déchets verts.

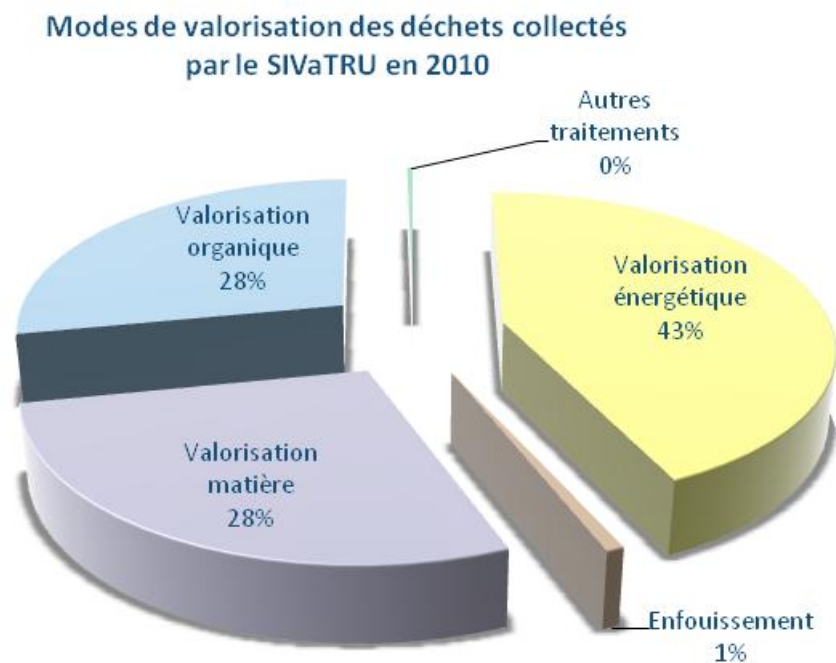
Du fait de la nouvelle orientation des déchets vers des incinérateurs, à partir de mai 2010, la **valorisation énergétique**, par l'incinération des déchets, prend une part plus importante : **43%**. Cette part se rapproche de la moyenne en Ile-de-France (58%).

La **valorisation matière** (28%) correspond à la reprise de matériaux recyclables, par les filières industrielles, à la sortie du centre de tri. Au stade de l'orientation initiale vers un centre de recyclage, tout le tonnage des encombrants est a priori valorisé.

Les **autres traitements**, marginaux en terme de tonnages, concernent les déchets ménagers spéciaux (pots de peinture, batteries...), déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) et les déchets d'équipements électriques et électroniques.

Globalement, **le taux de déchets valorisés est de 99% des déchets collectés** (89% en 2009). **Moins de 1% des déchets** ont été transférés en centre d'enfouissement. L'enfouissement n'est pas considéré comme un mode de valorisation.

Le graphique qui suit illustre la répartition des modes de valorisation des déchets collectés par le SIVaTRU en 2010, avant tout traitement.



g. Comparaison des collectes du SIVaTRU par rapport à la région Ile-de-France

Tableau 7

Tonnages par flux des déchets collectés sur le SIVaTRU en 2010

Tonnages de déchets collectés par le SIVaTRU	Tonnages 2010	Collecte SIVaTRU kg/hab 2010	Collectes Ile de France kg/hab 2009*
Ordures ménagères résiduelles	23 752T	318	315
Emballages + JRM	3 395T	45	35
Verre	2 074T	28	21
Déchets verts (PAP et AV)	527T	7	20
Encombrants (PAP)	2 453T	33	28
AV en déchèteries ou en centre de tri	1 356T	18	51
DEEE	20T	0.3	4 **
Déchets ménagers spéciaux, piles, seringues, batteries	91T	1.2	0.6
Total pour les ménages	33 668T	451T	475T
Apports des services municipaux	1 692T		
Total des déchets collectés	35 360T		

* Source ORDIF "tableau de bord 2008 des DMA en Ile-de-France"

PAP : Porte-à-porte

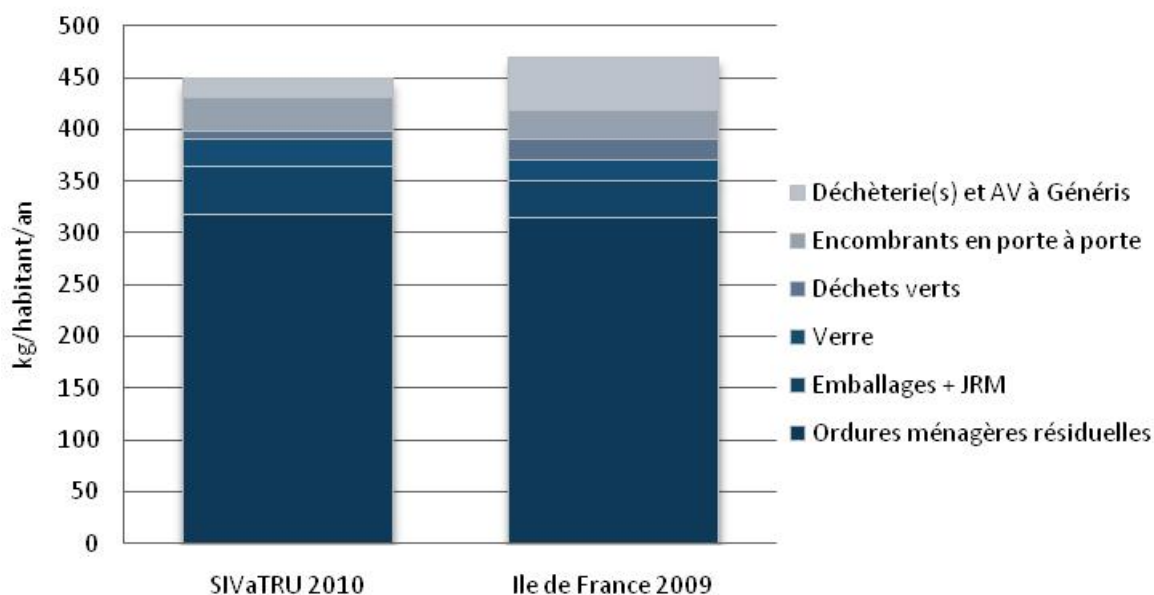
** Source Ecologic - moyenne du poids pour collectivités adhérente d'OCAD3E

AV : apport volontaire

Comparés aux tonnages moyens produits par les ménages en Ile-de-France, en 2009, les tonnages de déchets collectés par le SIVaTRU appellent les commentaires suivants :

- Les apports des services techniques municipaux qui ont pu être identifiés (1 692 tonnes d'encombrants, déchets verts et gravats) ont été écartés, pour évaluer la production des seuls ménages.
- Les kilos par habitant d'ordures ménagères sont comparables.
- La collecte d'emballages, des journaux (JRM) et du verre est plus importante, en moyenne (73 kg/hab/an), sur le territoire du SIVaTRU, que la moyenne régionale (56 kg/hab/an).
- La collecte de déchets verts est difficilement comparable du fait des modes de collectes divers (porte-à-porte et apports volontaires) sur des périmètres qui ne sont pas identiques. Le rapport sur le total des habitants du SIVaTRU n'est donc pas comparable avec le ratio régional.
- Le poids des encombrants collectés en porte-à-porte est du même ordre de grandeur au niveau du SIVaTRU qu'au niveau régional.
- Les apports en déchèterie sont bien inférieurs qu'au niveau régional ; cependant, le ratio est faussé par le changement de périmètre d'accès de la déchèterie (ancienne déchèterie réservée aux habitants de Triel-sur-Seine).
- La collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) apparaît encore faible en 2010 ; depuis l'ouverture de la déchèterie, les apports croissent sensiblement et pourraient doubler en 2011.

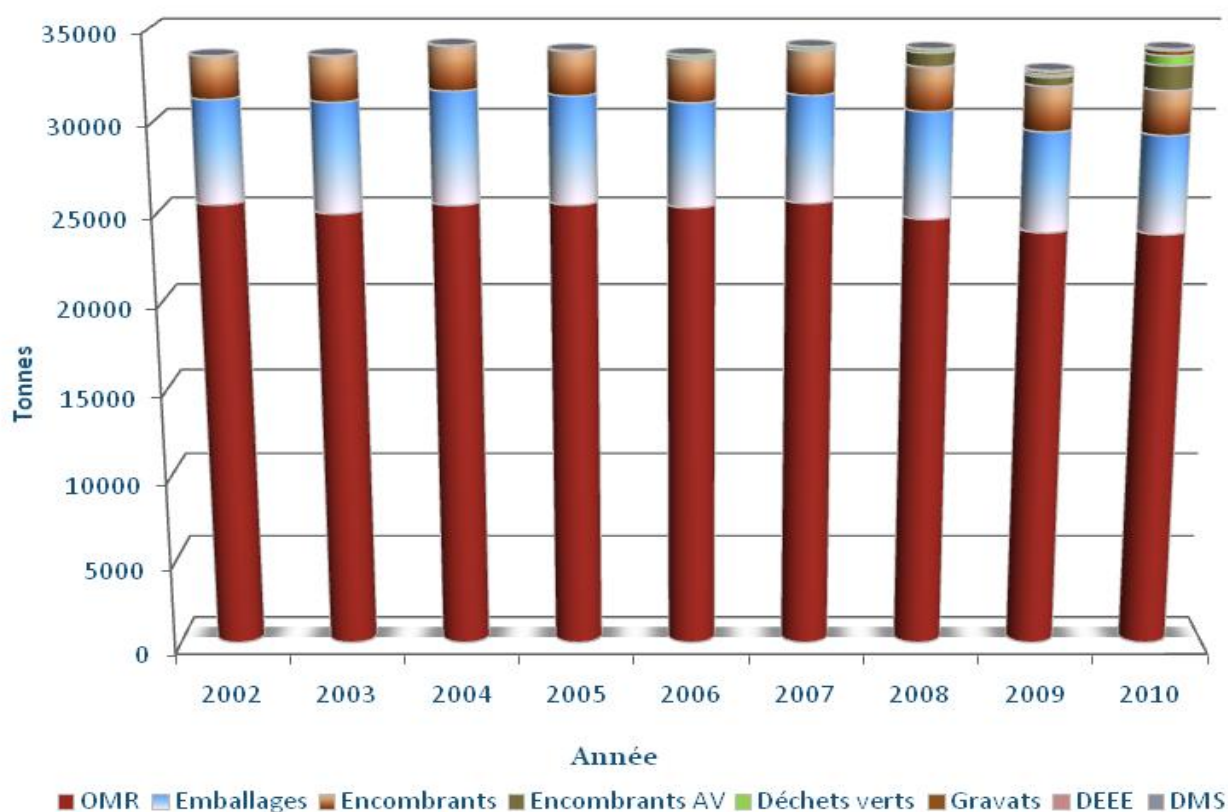
Comparaison des tonnages collectés par le SIVaTRU et la moyenne régionale



h. Evolution des tonnages collectés entre 2009 et 2010

Note méthodologique : le périmètre a été modifié : il prend en compte l'ensemble des apports volontaires des particuliers et des services techniques qui a pu être identifié.

Evolution des tonnages de déchets collectés par le SIVaTRU



Globalement, les tonnages du SIVaTRU sont en augmentation de +3,2% en 2010 par rapport à 2009, atteignant le niveau des années précédentes.

Il convient d'observer que les **déchets ménagers et assimilés, collectés en porte-à-porte, sont en diminution.**

- Les ordures ménagères représentent l'essentiel de la collecte. Leur diminution se poursuit (- 0,4%), liée à la conjoncture économique ; cette tendance va dans le sens du Grenelle de l'Environnement qui vise à favoriser le tri et le recyclage des déchets ;
- La diminution des emballages, journaux et verre (-2,3%) peut s'expliquer par un tassement de la consommation et par les efforts des industriels pour réduire le poids des emballages ;
- Le tonnage des encombrants collectés en porte-à-porte baisse aussi (-1,7%).
- Le tonnage des déchets verts en porte-à-porte augmente car le SIVaTRU effectue une collecte dans une deuxième commune (Médan) après Chapet.

Par contre, les apports volontaires occasionnels au centre de tri ou en déchèterie tendent à augmenter fortement (hors dépôts non ménagers qui ont été identifiés).²

Avec l'ouverture de la déchèterie intercommunale, le tonnage des déchets ménagers spéciaux (DMS) et des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) se sont également accrus : respectivement + 52% et + 33%. La promotion de la collecte des DMS et DEEE demeure essentielle puisqu'elle contribue à limiter les pollutions liées à ces déchets.

² Les apports en déchèterie n'ont pas toujours pu être identifiés comme ménagers ou non ménagers, notamment pour les services techniques municipaux, d'où la difficulté de déterminer un tonnage précis en déchèterie en 2010. La comparaison des tonnages en apports volontaires avec l'année précédente n'est pas satisfaisante.

3. Les prestations de traitement des déchets ménagers

Le SIVaTRU est propriétaire d'un centre de traitement : le centre CYRENE à Triel-sur-Seine. Cet établissement, géré par un exploitant dans le cadre d'une délégation de service public, réceptionne, trie ou transfère l'ensemble des déchets collectés : déchets recyclables, encombrants, végétaux et ordures ménagères.

En avril 2010, à la suite de l'arrêt du compostage, le SIVaTRU a été contraint de revoir le mode de traitement des déchets collectés.

a. La fin de la filière compostage des ordures ménagères

Le SIVaTRU disposait, au centre CYRENE, d'une installation de traitement par compostage des ordures ménagères. Il produisait un compost valorisable en filière agricole. Les résidus du traitement étaient incinérés à l'UIOM Azalys à Carrières-sous-Poissy ou enfouis dans un centre de stockage de déchets non dangereux à Bouqueval (95).

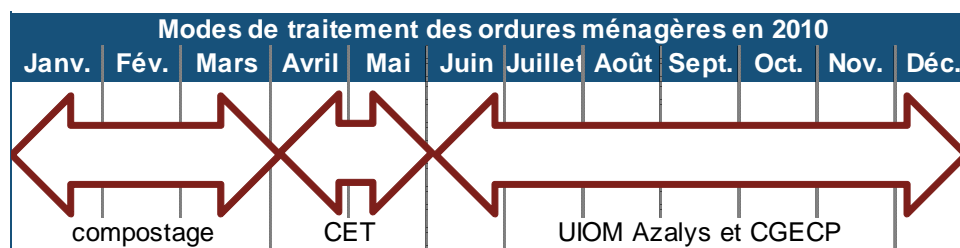
Au 12 avril 2010, considérant que l'installation ne permettait plus de produire un compost conforme à la norme NFU 44051, sans investissements très coûteux, le SIVaTRU a décidé l'arrêt de cette filière.

En relation avec l'exploitant, a été mise en œuvre une nouvelle filière de traitement pour les 25 000 tonnes annuelles d'ordures ménagères collectées.

Depuis juin 2011, le SIVaTRU confie l'élimination de 9 000 tonnes à l'incinérateur Azalys, pour une valorisation énergétique. Ce tonnage est établi par un contrat avec le SIDRU³. Le solde de 15 000 à 16 000 tonnes est envoyé vers une autre unité d'incinération (CGECP près de Cergy-Pontoise). Cette répartition est justifiée par des motifs économiques.

Pendant deux mois, entre la fin du compostage et la régularisation des avenants avec l'exploitant, les ordures ménagères compostées ou en cours de traitement au mois d'avril et mai 2010 ont été orientées vers le centre d'enfouissement de Bouqueval (95).

Le schéma ci-contre illustre l'enchaînement des modes de traitement des ordures ménagères en 2010.



CET : Centre d'Enfouissement Technique de Bouqueval (95)

UIOM : Unité d'Incinération d'Ordures Ménagères

³ SIDRU : Syndicat Intercommunal de Destruction des Résidus Urbains

b. Les installations de traitement des déchets

Depuis avril 2010, le centre CYRENE remplit les missions suivantes :

- Transit des ordures ménagères vers l'UIOM CGECP ;
- Stockage et tri des déchets recyclables (déchets secs comme le papier ou le plastique)
- Pré-tri des encombrants qui sont ensuite évacués au centre de tri des encombrants de Gennevilliers pour être valorisés ;
- Transit du verre
- Broyage de végétaux puis transfert vers une plateforme de compostage ;

Le tableau qui suit récapitule les installations de traitement des déchets ménagers, gérés directement ou par les prestataires du SIVaTRU.

Tableau 8

Installations de traitement des déchets du SIVaTRU	Maîtrise d'ouvrage	Exploitant	Nature des déchets traités par l'installation pour le SIVaTRU	Nature de la valorisation	Période
Centre de compostage sur ordures ménagères CYRENE à Triel sur Seine (78)	SIVaTRU	GENERIS	Ordures ménagères résiduelles et emballages non-conformes	Compost	1/1 au 11/04/2010
Plateforme de stockage des déchets végétaux	SIVaTRU	GENERIS	Déchets végétaux	Broyage	Année 2010
Centre de tri des emballages ménagers CYRENE de Triel sur Seine (78)	SIVaTRU	GENERIS	Emballages ménagers	Recyclage	Année 2010
Plateforme de tri des encombrants CYRENE de Triel sur Seine (78)	SIVaTRU	GENERIS	Encombrants, gravats, fer, bois, carton.	Pré-tri	Année 2010
Centre de tri des encombrants de GENNEVILLIERS (92)	VEOLIA PROPRETE	VEOLIA PROPRETE	Encombrants	Recyclage	Année 2010
Usine de recyclage du verre SAMIN - ROZET SAINT ALBIN (02)	SAINT GOBAIN EMBALLAGES	SAINT GOBAIN EMBALLAGES	Verre	Recyclage	Année 2010
Centre de stockage de classe 2 de Bouqueval (95)	SARM-REP	SARM-REP	Ordures ménagères résiduelles	Electricité (par biogaz)	avril 2010
UIOM AZALYS de Carrières sous Poissy (78)	SIDRU	NOVERGIE	Refus de tri, refus de compost puis ordures ménagères résiduelles	Electricité	Année 2010
UIOM CGECP de Saint Ouen l'Aumône (78)	Syndicat Agglomération Nouvelle de Cergy-Pontoise	VEOLIA PROPRETE	Ordures ménagères résiduelles	Chauffage et électricité	à partir de juin 2010
Centre de stockage de classe 3 de Guerville (78)	ECT	LAFARGE	Gravats	Remblai	Année 2010
Centre d'élimination final de TRIADIS - Site de ROUEN (76)	SAS TRIADIS	SAS TRIADIS	Déchets ménagers spéciaux	Co-incinération avec valorisation d'énergie	Année 2010

Les déchets du SIVaTRU sont traités dans un rayon relativement étroit, ce qui permet de limiter les nuisances liées au transport par camions des déchets.

c. Flux des déchets traités

Sans être exhaustif, le tableau qui suit présente le devenir des principaux flux de déchets qui sont entrés dans les installations du SIVaTRU ou de ses prestataires et qui ont été effectivement traités (« tonnages sortants »). Pour cet exercice 2010, l'évolution de l'activité du centre CYRENE impose de décomposer les flux.

Tableau 9

Synoptique présentant les flux de déchets traités par le SIVaTRU en 2010

	Installations (capacités de traitement)	Tonnages entrants	Dont déchets du SIVaTRU	Tonnages sortants pour le SIVaTRU					
Installations sous maîtrise d'ouvrage de la collectivité	Centre de compostage sur OM Résiduelles de Triel sur Seine (38 500 t) Fin d'activité : avril 2010	9 062T	8 826T	Compost produit 2 278T	Refus -> UIOM AZALYS	2 043T	Refus -> CET Bouqueval	373T	
				OMR et compost hors normes -> CET Bouqueval (95) 4 132T					
	Centre CYRENE à Triel sur Seine stockage et transfert OM	9 588T	9 588T	UIOM CGECP (St Ouen l'Aumone)	9 410T	Valorisation énergétique	Chaleur 10 678 MWh Electricité 2 775 MWh	Acier de mâchefer Alu de mâchefer	233T 15T
	Centre CYRENE à Triel sur Seine broyage de déchets verts	2 181T	994T	PF compostage (Bouqueval)	994T				
	Centre de tri des encombrants CYRENE de Triel sur Seine (260T de stockage)	8 100T	4 408T	PF de tri des encombrants (Gennevilliers)	1 516T	Refus -> CET de Bouqueval	2 892T		
Autres installations	Centre de tri des emballages ménagers Triel sur Seine (24 000 t dont 16000 t de déchets secs)	14 931 T déchets secs	3 280T déchets secs	Valorisation par repreneurs		Refus -> UIOM d'AZALYS	860T		
				Fibreux	2 115T				
				Plastiques	303T				
				Métaux	87T				
Centre d'incinération AZALYS (115 000 t)	108 641T	5 351T	UIOM AZALYS (Carrière-sous-Poissy)	5 351T	Valorisation énergétique du total de 8 274 T incinérées par UIOM Azalys	Electricité 4 077 MWh	Acier de mâchefer Alu de mâchefer	81T 18T	
Usine de recyclage (Rozet St Aubin 02)	n.d.	2 021T	Valorisation matière	2 021T					
Centre d'incinération AZALYS (Carrière-sous-Poissy)	n.d.	20T tout-venant incinérable							
Centre de tri CYRENE	n.d.	03T carton							
PF broyage pour incinération (Bouqueval)	n.d.	51T bois							
PF Recyclage (La Courneuve - 93)	n.d.	14T ferraille							
Centre de traitement des déchets ménagers spéciaux (non déterminé)	n.d.	91T							
Centre de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (non déterminé)	n.d.	20T							
Centre de stockage de classe 3 (gravats) de Guerville (n.d.)	n.d.	267T							

Au début de l'année, le centre a réceptionné 8 826 tonnes d'ordures ménagères. Ont été produites 2 278 tonnes de compost qui a pratiquement pu être écoulé et épandu dans des champs. Le process a généré du refus primaire (2 043 tonnes) qui a été incinéré et du refus secondaire qui est enfoui. Mais le compost déclaré hors normes a dû être aussi enfoui au CET de Bouqueval (4 132 T).

Suite à l'arrêt du compostage, GENERIS a stocké et transféré une partie des ordures ménagères vers l'IUOM CGECP de Saint-Ouen l'Aumône (9 410 T). Plus de 5 350 tonnes d'ordures ménagères ont été orientées directement vers l'IUOM AZALYS de Carrières sous Poissy. Cet incinérateur est aussi l'exutoire des déchets qui n'ont pas été recyclés par le centre de tri (refus de tri : 860 T).

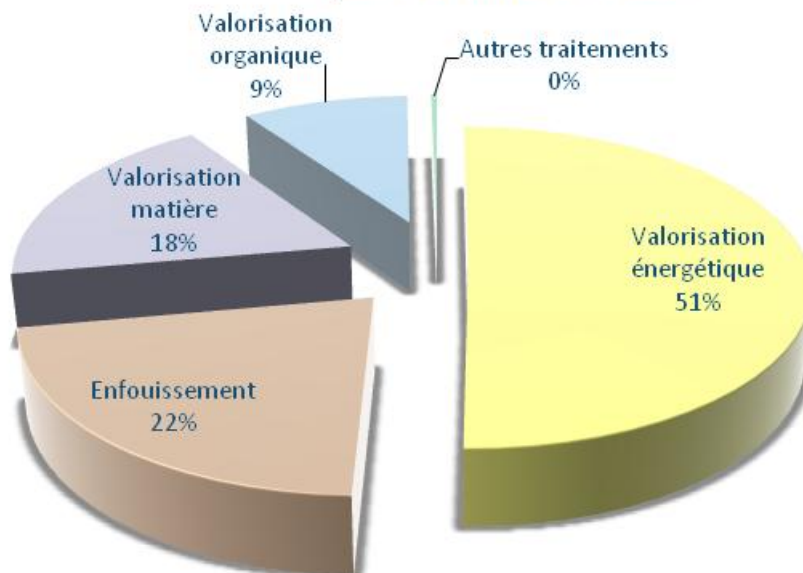
Le tri des encombrants, collectés en porte-à-porte ou à la déchèterie, permet au terme du processus, de recycler 36,5% des tonnages d'encombrants collectés.⁴ L'enfouissement reste nécessaire pour les encombrants non valorisés.

d. Valorisation des déchets traités

L'analyse de la valorisation des déchets, au terme des processus de traitement, montre quelques différences sensibles de la destination finale des déchets traités (par comparaison à la valorisation des déchets collectés).

L'arrêt de la filière de compostage a accentué l'enfouissement des tonnages au détriment de la valorisation organique.

**Mode de valorisation des déchets après traitement
par le SIVaTRU en 2010**



L'Union européenne a fixé un objectif de valorisation des déchets au 31 décembre 2008 : l'ensemble des déchets (ménagers et non ménagers) devra atteindre un taux minimum de valorisation de 60 % et un taux minimum de recyclage de 55 %.

⁴ Source : rapport annuel de l'exploitant GENERIS 2010 p. 32

Le **taux de valorisation global** des déchets du SIVaTRU a été perturbé, en 2010, par l'arrêt du compostage et l'enfouissement de résidus non conformes. Hors enfouissement, le taux de valorisation, au terme des processus de traitement, est de 78%. Pour mémoire, il était de 85% depuis deux ans.

La circulaire du 28 avril 1998 précise que « *l'objectif national retenu est **qu'à terme, la moitié de la production des déchets** dont l'élimination est de la responsabilité des collectivités soit collectée pour récupérer des matériaux en vue de leur réutilisation, de leur recyclage, pour un traitement biologique ou pour l'épandage agricole* ».

En ce qui concerne le SIVaTRU, **ce taux qui s'élevait à 57,32% en 2009, est tombé à 27% en 2010**, si l'on ajoute aux matières recyclées la valorisation organique que représente le broyage des déchets verts.

e. Actions d'amélioration du traitement des déchets ménagers

Outre les répercussions de l'arrêt du compostage sur l'orientation des déchets, on retiendra également les dispositions suivantes sur l'amélioration de leur valorisation :

- L'ouverture de la déchèterie intercommunale favorise, par les aménagements adéquats et un accompagnement plus strict des dépôts, un tri plus rationnel d'une typologie élargie de déchets : par exemple la distinction des encombrants du tout-venant incinérable favorise le recyclage, d'une part, et la valorisation énergétique d'autre part ;
- Les encombrants font désormais l'objet d'une meilleure valorisation. En effet, depuis septembre 2008, les encombrants du SIVaTRU sont transférés puis triés au centre de tri Gennevilliers, afin d'être recyclés. Le taux de valorisation de 36,5% reste néanmoins inférieur à l'engagement contractuel de l'exploitant (38%).⁵
- Au centre CYRENE, le process de traitement et l'ergonomie des postes de travail du centre ont été améliorés par des aménagements ponctuels (cf. p. 36). L'exploitant s'efforce d'améliorer la disponibilité des équipements et le débit (tonnage / homme).

4. Les performances du centre de tri CYRENE

Le centre de tri CYRENE accueille l'ensemble des tonnages d'emballages et journaux-revues (JRM) du SIDRU et une partie des emballages du SMITRIVAL. Cela permet d'amortir au maximum les installations de tri des emballages et de ce fait de réduire significativement les coûts de traitement.

Le centre stocke et trie les collectes sélectives. A la sortie de la chaîne de tri, sont produites des balles de matériaux conformes aux exigences des industriels pour recycler les matériaux.

⁵ Source : rapport annuel de l'exploitant GENERIS 2010 p. 32

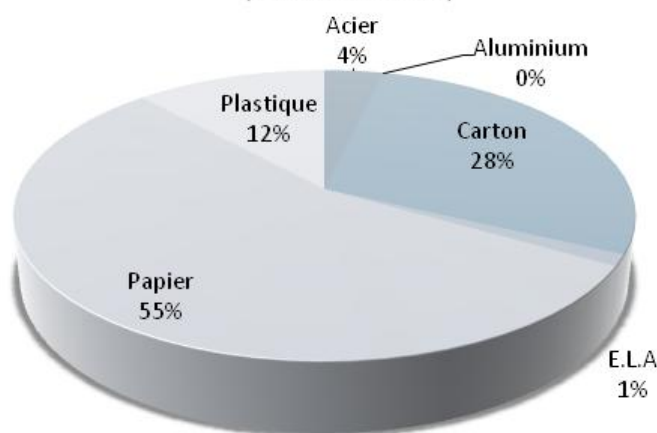
a. Volume et évolution des produits extraits des collectes sélectives du SIVaTRU

Sur 2 464 tonnes de matériaux produits en 2010, à partir des collectes sur le territoire du SIVaTRU, il y a 55% de papier (journaux, magazines, gros de magasin), 28% de carton, 12% de plastique (bouteilles...), 4% d'acier, 1% d'ELA (briques de liquides) et une part infime d'aluminium (canettes).

Ces pourcentages ne tiennent pas compte des refus de tri.

Répartition des matériaux produits par le centre de tri en 2010

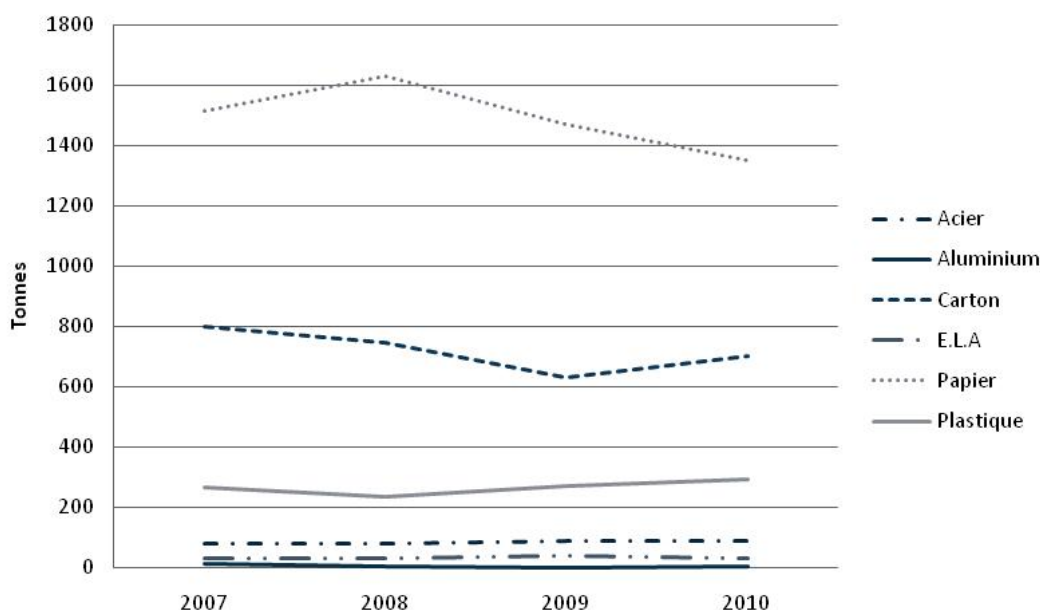
(hors refus de tri)



L'évolution de la production des matériaux triés, une fois isolées les variations de stocks, présente des tendances diverses entre 2009 et 2010 :

- Le papier (journaux, magazines, gros de magasin), qui représente le plus important tonnage, poursuit sa forte baisse : -8% par rapport à 2009 ;
- Le tonnage de carton, après sa baisse en 2009, augmente de 11% ;
- Le tonnage des plastiques progresse de 7% ;
- Le tonnage de l'acier est stable (0,49%) ; celui des briques de liquides (ELA) baisse de 24% ; enfin, celui de l'aluminium progresse de 442% suite à un effort pour mieux distinguer l'aluminium de l'acier.

Evolution de la production de matériaux au centre de tri Cyrène



Ces variations peuvent résulter de divers facteurs : évolution des matériaux présents dans les collectes ; taux de captage (c'est-à-dire la performance du centre de tri pour récupérer les matériaux).

b. Valorisation des produits triés

La transformation des déchets recyclés présente une valeur environnementale qui peut être simulée, grâce à un outil mis au point par Eco-Emballages.

Tableau 10

Valorisation des produits triés par le SIVaTRU en 2010

Matériaux	Repreneurs	Tonnages recyclés	Performances SIVaTRU (kg/hab/an)	Performances nationales (kg/hab/an) *	Economies en matières premières **	Economies d'eau **	Economies d'électricité (en kWh) **
Acier	SITA IdF	84T	1.13	1.81	84 T de minerai de fer et 42 T de coke	1427.5 m ³	443 369
Aluminium	CORNEC	3T	0.04	0.10	6 T de bauxite	24 m ³	87 507
Carton	SITA IdF	722T	9.67	8.45	1805 T de bois	15162 m ³	3 409 717
E.L.A	SITA IdF	32T	0.43	0.63	82 T de bois	689 m ³	155 012
Papier	UPM + GDE	1 402T	18.79	23.92	3 505T de bois	29442 m ³	6 621 085
Plastique	PAPREC	304T	4.07	4.36	243 T de pétrole	2 128 m ³	4 222 560
Verre	SAINT GOBAIN	2 036T	27.28	35.78	1 343T de sable	2 036 m ³	2 262 403

* Base = Eco Emballages "synthèse des performances 2008 par matériau pour une collecte en Porte à porte en milieu semi urbain"

** Base = Eco Emballages logiciel "illustrez vos tonnages"

Au total en 2010, sur les 5 354 tonnes d'emballages triés (dont le verre) par les 74 627 habitants du SIVaTRU, 4583 tonnes ont été recyclées, ce qui a permis d'économiser à titre indicatif :

- 51 000 m³ d'eau, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 930 habitants ;
- 17 200 000 kWh d'électricité, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 1 1600 habitants ;
- 5 392 tonnes de bois, 1 343 tonnes de sable, 243 tonnes de pétrole, 84 tonnes de minerai de fer ;
- 42 tonnes de coke et 16 tonnes de bauxite.

c. Le refus des déchets non recyclables

La qualité du tri est suivie avec les caractérisations des collectes. Pour chaque commune, une ou plusieurs fois par an, des échantillons de collectes sélectives sont examinés. Sont estimés, au poids, la présence des différents matériaux recyclables, ainsi que le poids des déchets résultants des erreurs de tri. Il s'agit du taux de refus. Plus le taux est bas, meilleure est la qualité du tri.

Le niveau de qualité du tri, par les habitants, lors des collectes sélectives, est traduit par le taux de refus entrant. Le niveau de qualité de tri par le centre CYRENE est traduit par le taux de refus sortant.

Le taux de refus entrant moyen des déchets secs du SIVaTRU, issu des caractérisations, était de 20,45% en 2010, en baisse par rapport aux 22.98% en 2009). Il convient toutefois de préciser que la méthodologie des caractérisations a évolué : contrairement aux années précédentes, des déclassements ont été effectués certains jours de caractérisation, conformément au protocole appliqué à toutes les collectes. Les caractérisations ont alors été reportées.

A la sortie de la chaîne de tri, une part des déchets de collectes sélectives ne peut pas être recyclée et doit être écartée pour être incinérée.

La qualité du tri sur le centre CYRENE demeure satisfaisante, puisque le taux moyen de refus en sortie de chaîne de tri est de 22,5% (toutes collectivités confondues).

Tableau 11

Centre de tri Cyrène - Bilan de valorisation 2010			
	Production	Refus	Taux de refus
SIVaTRU	3280.32 T	815.73 T	24.9%
SIDRU	8496.11 T	1703.46 T	20.0%
SMITRIVAL	3150.86 T	841.41 T	26.7%
Total	14927.29 T	3360.60 T	22.5%

Pour le SIVaTRU seul, le taux de refus des déchets secs en sortie de centre de tri est de **24,9%**, alors qu'il avait atteint 26,40 % en 2009. Mais, il était meilleur en 2008 : 22,10%.

Il s'agit d'un point que le syndicat s'efforce d'améliorer, en encourageant une meilleure qualité des apports. En effet, les refus de tri coûtent chers, pour le SIVaTRU et donc pour le contribuable. En moyenne, une tonne triée à tort au centre CYRENE puis incinérée, coûte près de 217 € de plus que si elle avait été mise tout de suite dans la benne d'ordure ménagère.

Tableau 12

Coût d'une tonne de refus après tri	2006	2007	2008	2009	2010
Collecte sélective (déchets secs)	105.19 €	109.39 €	116.62 €	126.01 €	146.63 €
Traitement centre Cyrène (GENERIS)	141.95 €	148.19 €	151.29 €	159.59 €	154.77 €
Incinération	79.07 €	81.91 €	84.42 €	89.02 €	86.82 €
Total du coût de collecte et traitement des DS	326.22 €	339.49 €	352.33 €	374.62 €	388.22 €
Coût d'une tonne d'OMR					
Collecte OMR	69.82 €	73.54 €	79.91 €	84.40 €	84.42 €
Traitement OMR	72.57 €	68.97 €	71.12 €	80.34 €	86.82 €
Total du coût de collecte et traitement des OMR	142.39 €	142.51 €	151.03 €	164.74 €	171.24 €
Surcoût d'une erreur de tri / traitement OMR	183.83 €	196.98 €	201.30 €	209.88 €	216.98 €

OMR : ordures ménagères résiduelles

DS : déchets secs (sans le verre)

5. Les indicateurs financiers

Le SIVaTRU gère son budget dans le cadre d'une nomenclature comptable similaire à celle des communes. Il distingue ses dépenses récurrentes en fonctionnement, de ses dépenses patrimoniales, en investissement.

Le SIVaTRU exerce peu de compétences en régie. Ses principales dépenses sont des contrats de prestations de services passés avec des entreprises, dans le cadre de marchés publics (MP) ou de délégation de service public (DSP).

Il finance ses activités en partie par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Ses autres recettes proviennent des contributions des collectivités membres du syndicat, de la vente de produits et de soutiens d'Eco-organismes et subventions.

Il n'amortit pas ses immobilisations immobilières.

Il récupère la TVA sur ses investissements via le Fonds de Compensation de la TVA. Par contre, il verse la TVA due au titre de la vente de matériaux résultants des déchets.

a. Principales prestations rémunérées en 2010 à des entreprises sous contrat

Les tableaux qui suivent mentionnent le total des factures payées en 2010 pour les principaux contrats.

Il est observé une forte augmentation du coût des prestations de collecte, suite à la passation du nouveau contrat principal de collecte des emballages. La forte augmentation des contrats GENERIS résulte essentiellement des avenants signés pour modifier les prestations exécutées à la suite de l'arrêt du compostage.

- **Pour la compétence collecte des déchets :**

Tableau 13

Nom de l'entreprise	Nature de la prestation	Type de contrat et durée	Échéance	Montant annuel des prestations en € TTC	Evolution 2010/2009
VEOLIA PROPRETE	Collecte des OMR en PAP	MP 3 ans renouvelable 2x 1 an	31/07/2013	2 001 700 €	-0.7%
	Collecte des emballages en PAP			760 837 €	12.7%
	Collecte des emballages en AV			12 686 €	56.9%
	Collecte des encombrants			266 834 €	6.6%
	Collecte des déchets végétaux			10 149 €	-23.8%
VEOLIA PROPRETE (GENERIS)	Exploitation déchèterie	DSP 4 ans	30/04/2014	32 592 €	

MANDON	Collectes spécifiques (marchés...)	MAPA 1 an	18/04/2011	86 212 €	4.9%
SITA ILE DE France	Collecte (et traitement) des bennes de déchèteries	MAPA 1 an renouvelable 2x 1 an	28/02/2011	28 665 €	-11.1%
SEPUR	Vidage bornes verre	MP 3 ans	30/09/2013	4 770 €	30.4%
TRIADIS	Collecte des DMS	MP 3 ans renouvelable 2x 1 an	30/03/2013	59 134 €	-34.6%
VEOLIA PROPLETE (GENERIS)	Livraison et entretien des bacs de collecte	DSP 7 ans	21/04/2014	119 957 €	1.6%
			Total	3 383 536 €	2.8%

PAP : collecte en porte-à-porte AV : apport volontaire

DMS : déchets ménagers spéciaux

- **Pour la compétence traitement des déchets :**

Tableau 14

Nom de l'entreprise ou du syndicat	Nature de la prestation	Type de contrat et durée	Échéance	Montant annuel des prestations en € TTC	Evolution 2010/2009
VEOLIA PROPLETE (GENERIS)	Compostage des OMR	DSP 7 ans	Interruption au 11/04/2010	286 882 €	17.9%
	Incinération des déchets		21/04/2014	1 074 620 €	
	Traitement des déchets verts			30 359 €	16.4%
	Tri des emballages			500 836 €	-6.3%
	Tri et mise en CSDU des encombrants			387 787 €	-8.9%
SIDRU	Incinération des déchets	MP 4ans	05/06/2014	974 769 €	8.4%
			Total	3 255 252 €	7.1%

b. Comparaison du coût de la tonne collectée et traitée des principales filières

Le tableau qui suit récapitule l'ensemble des dépenses et recettes affectées aux trois principaux flux de déchets (ordures ménagères, emballages et encombrants). Cependant, il ne s'agit pas d'un coût complet. Ne sont pas pris en compte les charges générales (frais de structure), ni le coût de fonctionnement de la déchèterie.

Après un retraitement pour écarter les coûts de collecte de Médan, est déterminé le coût par tonne traitée pour chacun des flux. La différence entre le coût d'une tonne d'ordures ménagères et celui d'une tonne de déchets recyclables est de 43,82 €. Cette économie à la tonne triée s'améliore par rapport à 2009 quand son montant était de 23,17 €. Cela s'explique en particulier par la forte augmentation des prix de vente des matières premières en 2010 et des soutiens accrus des éco-organismes.

Tableau 15

Coûts	Ordures Ménagères	Emballages	Encombrants
Collecte	2 001 699.00 €	760 837.00 €	266 834.00 €
Conteneurs	70 926.00 €	126 357.00 €	- €
Collecte AV	- €	12 686.00 €	26 391.00 €
Charges générales	n.d.	n.d.	n.d.
Traitement	2 096 826.00 €	595 628.00 €	387 786.00 €
Recettes	31 959.00 €	795 099.00 €	9 034.00 €
Total dépenses - recettes	4 137 492.00 €	700 409.00 €	671 977.00 €

Rappel tonnages traités	23 784T	5 334T	4 186T
Rappel tonnages collectés	23 598T	5 188T	2 382T

Collecte Médan	317T	83T	0T
Coût collecte Médan (à déduire)	26 282.47 €	12 140.96 €	3 587.00 €

Coût/tonne traitée	172.86 €	129.03 €	159.67 €
---------------------------	-----------------	-----------------	-----------------

Economie à la tonne triée en 2010 = **43.82 €**

c. Explication de l'évolution des coûts

1) Coûts de collecte

En matière de collecte, le renouvellement des contrats les plus importants, avec VEOLIA, ont entraîné des hausses importantes, du fait de la remise à plat des prestations et de la modification des méthodes de calcul (diminution de la part variable de la collecte sélective, par exemple). **Les coûts de collecte ont sensiblement progressé par rapport à 2009**. Il était prévu, lors de l'élaboration du budget primitif 2010, une hausse de près de 22% du coût de la collecte sélective, par rapport au prévu 2009, du fait de l'alignement prévisible des prix du futur marché de collecte par rapport aux prix constatés dans les autres collectivités. Le coût unitaire de la collecte sélective par commune avait été calculé en tenant compte d'une partie fixe, qui reprenait l'étendue du service rendu sur la commune et une partie proportionnelle affectée d'un ratio lié au rendement de la collecte sur la commune par rapport à la moyenne du Syndicat, ainsi que du taux de refus moyen sur la commune par rapport à la moyenne du Syndicat.

Le coût de collecte des ordures ménagères, établi sur un forfait, ne répercute pas la baisse du tonnage : le montant est relativement stable (-1% en 2010 par rapport à 2009).

Malgré la diminution globale des tonnages, le coût de la collecte sélective a augmenté de 14%, passant de 668 657 à 770 837 € en 2010.

Enfin, le coût de la collecte des encombrants, intégrant la modification des fréquences de tournées et la collecte sur appel à Maisons-Laffitte, croit de 7%.

D'autres marchés, de moindre importance en volume, ont augmenté, comme la collecte du verre dans les bornes d'apport volontaire : le prix à la tonne est passé de 22 € à 41,50 €.

A l'inverse, contrairement aux prévisions, la prestation de livraison et maintenance des conteneurs est en forte baisse (de 27 € par m³ à 21,14 € par m³) dans la mesure où la campagne de dotation de nouveaux bacs a pris du retard.

Par ailleurs, la prestation de collecte et traitement des DMS connaît une baisse, passant de 90 461 € en 2009 à 77 349 € en 2010, soit -14%, suite à une révision favorable des prix.

2) Coûts de traitement

En matière de traitement, les coûts ont augmenté sensiblement de +7% au global, par rapport à 2009 en raison :

- de l'augmentation des indices de révision qui impactent entre 3% et 6% ;
- de la modification, en cours d'année, des modalités de traitement des ordures ménagères (du compostage à l'incinération) ;
- et malgré la baisse des tonnages.

Concernant les ordures ménagères, les tonnages traités en ordures ménagères en 2010 ont été inférieurs aux prévisions : 23 766 T au lieu de 24 837 T. Il y a une baisse des tonnages de -1% par rapport au tonnage réalisé en 2009 (24 076 T). Le prix de traitement à la tonne est passé de 80,36 en 2009 à 86,82 € en 2010 (+ 8%).

Suite à l'arrêt de la filière de compostage, les taux de refus de compostage, dont l'impact sur le prix est important, est de 13% des apports d'ordures ménagères sur les trois premiers mois 2010 (38% sur l'année 2009).

Concernant le centre de tri Cyrène, malgré un taux de refus qui reste élevé (25%), le gain lié au tri des emballages (114 955 €) a été supérieur aux prévisions. Il a presque triplé par rapport à 2009 (38 925 €). Ce gain s'explique par la diminution des tonnages de 5 421 T en 2009 à 5 295 T en 2010, soit -2%, diminuant les factures de traitement et surtout par l'augmentation de 20% des recettes, qui ont progressé de 663 432 € à 795 588 €.

Enfin, 4 128 T d'encombrants ont été traitées au lieu des 4 468 T traitées en 2009. Le coût du traitement est en baisse de 3% (90,48 € en 2010).

d. Recettes du SIVaTRU

Les recettes du syndicat sont principalement :

- La contribution des communes adhérentes ou le recouvrement direct de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour certaines communes ;
- Les soutiens financiers des éco-organismes, sociétés chargées de mettre en œuvre le principe « pollueur-payeur » en percevant des éco-contributions auprès des industriels pour les reverser aux collectivités compétentes pour la collecte et le traitement ;
- La vente des matériaux résultant du tri ;
- Les prestations de tri effectuées pour des tiers, comme le SIDRU, qui sont facturées.

Le montant moyen des produits issus de la **TEOM** perçus par le SIVaTRU en **2010 s'élève à 97,86 € par habitant**, en hausse de 7,3% par rapport à 2009 (90,71 €).

A titre indicatif, la moyenne des produits issus de la TEOM perçus par les collectivités d'Ile de France en 2009 s'élevait à 111 € par habitant (environ 172 € pour Paris et 86 € dans

les Yvelines).⁶ Il est à noter qu'entre 2000 et 2008 le produit de la TEOM en Ile de France a augmenté en moyenne de 5% par an.

Les ressources du SIVaTRU ont été exceptionnellement élevées en 2010, du fait de la forte augmentation des prix des matières premières sur lesquels se fondent les prix de vente des matériaux repris par les industriels.

En outre, les soutiens des Eco-organismes, et notamment d'Eco-emballages progressent.

La forte hausse de 48% du coût de la compétence traitement (de 51 € par habitant en 2009 à 75 € par habitant en 2010) s'explique uniquement par l'intégration dans le calcul de la facturation des prestations à des tiers (SIDRU). Sans cela, la hausse serait de 1%.

Tableau 16

Pour la compétence collecte			
Nombre d'habitants desservis	74 627		
Indicateurs économiques	Montant en € année 2010	Montant en €/hab année 2010	Rappel montant en €/hab année 2009
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	4 228 821 €	56.67 €	52.21 €
Soutiens d'Eco Emballages	- €	- €	- €
Total	4 228 821 €	57 €	52 €
Pour la compétence traitement			
Nombre d'habitants desservis	73 140		
Indicateurs économiques	Montant en € année 2010	Montant en €/hab année 2010	rappel montant en €/hab année 2009
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	2 881 074 €	39.39 €	39.07 €
Soutiens des Eco organismes	449 691 €	6.15 €	7.32 €
Redevances tiers	78 160 €	1.11 €	0.88 €
Prestations à des tiers (1)	1 738 326 €	23.77 €	- €
Produits issus de la valorisation	282 775 €	4.01 €	2.81 €
Autres recettes (antennes...)	65 593 €	0.93 €	0.79 €
Total (1)	5 495 619 €	75 €	51 €

(1) La forte augmentation résulte de la (nouvelle) prise en compte des prestations à des tiers : facturation au SIDRU

e. Modalités de calcul des contributions demandées aux collectivités adhérentes

1) Généralités

Au regard des articles 83, 84 et 85 de la loi du 12 juillet 1999 qui tendent à harmoniser le mode de financement du service d'élimination des déchets ménagers, la taxe ou la redevance d'enlèvement des ordures ménagères ne peuvent en principe être instituées par une commune ou un EPCI qu'à condition de bénéficier de l'ensemble de la compétence élimination des déchets ménagers et d'assurer au moins la collecte.

⁶ Source : ORDIF, financement 2009 du service public d'élimination des déchets en Ile de France, 01/2011 ; lien <http://fr.calameo.com/read/0000422838159a3fa4f91>

Ainsi, toute commune qui s'est dessaisie de l'ensemble de la compétence et donc n'assume plus aucune charge, ne peut plus en principe instituer et percevoir la taxe ou la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

Or, le SIVaTRU assure à la fois la collecte et le traitement des déchets ménagers des communes membres. De fait, il est reconnu au syndicat la possibilité de percevoir directement la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Il a perçu la TEOM pour toutes les communes jusqu'en 2004.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, la communauté de communes Vexin Seine a repris les compétences collecte et traitement pour Meulan et Vaux sur Seine. C'est elle qui perçoit la TEOM sur ces communes depuis cette date.

De même, la Communauté d'agglomération des Deux Rives de la Seine a repris les compétences collecte et traitement de Chanteloup les Vignes, Chapet et Triel sur Seine. C'est elle qui perçoit la TEOM sur ces communes depuis le 1er janvier 2006.

Le SIVaTRU fixe donc le taux de TEOM pour les seules communes qui ne sont pas membres des établissements de coopération intercommunale ayant la compétence collecte : Ecquevilly, Evecquemont, Villennes, Le Port-Marly et Maisons-Laffitte. Il demande une contribution à la Communauté de communes Vexin-Seine et à la Communauté d'agglomération des 2 rives de Seine. Les contributions des communautés de communes et d'agglomération sont appelées mensuellement par douzième.

2) Estimation des contributions

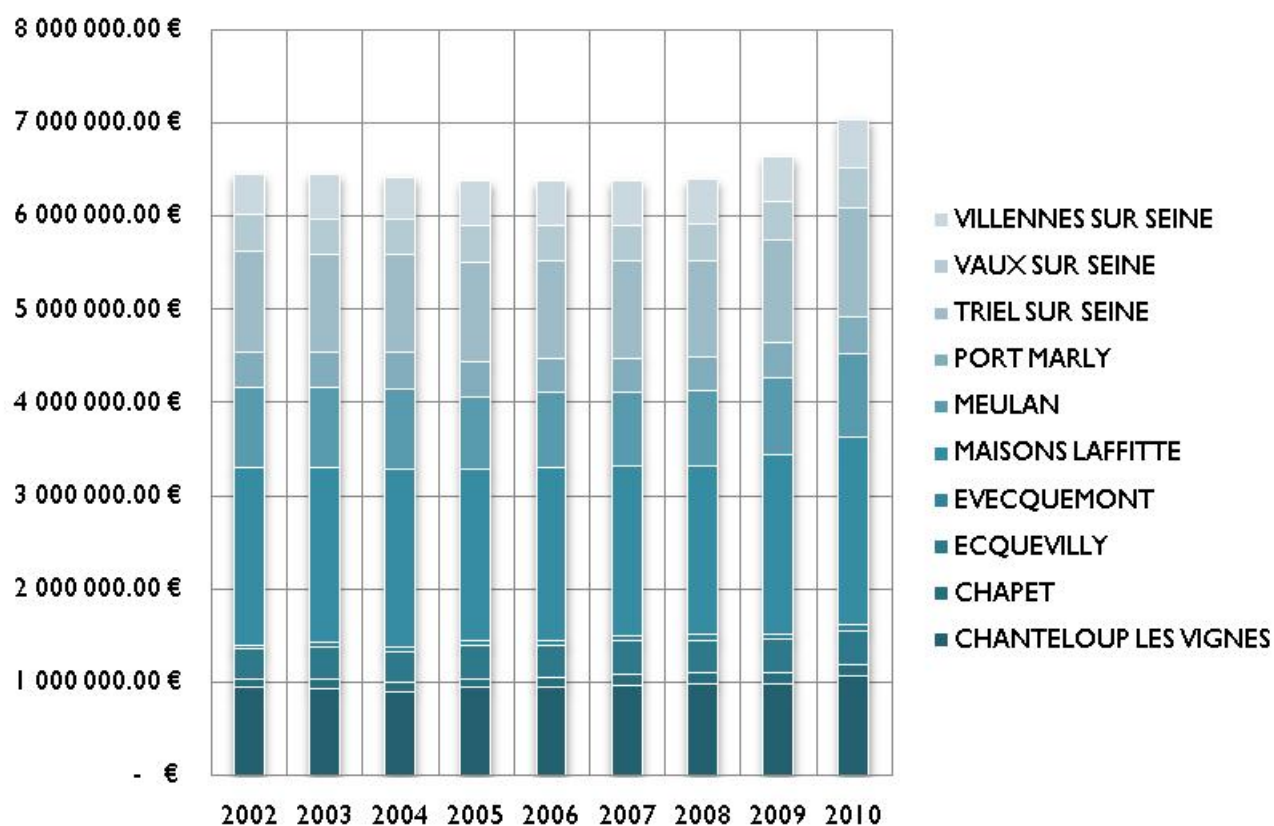
Le calcul des taux ou des contributions est établi à partir d'un découpage détaillé de l'ensemble des dépenses prévisionnelles correspondant aux prestations dont bénéficie chacune des communes.

- Le coût de fourniture et d'entretien des conteneurs est réparti selon le volume ;
- Le coût de la collecte des encombrants est un prix à la tonne qui varie selon la fréquence de passage (1 fois toutes les deux semaines, 1 fois par mois, 1 fois tous les deux mois) ;
- Le coût de la collecte sélective est le tarif du prestataire, ajusté pour tenir compte de la quantité et de la qualité des déchets collectés dans chaque commune ;
- Le coût de la collecte des ordures ménagères basé sur un prix à la tonne ;
- Depuis 2009, les communes ont contribué au financement de la déchèterie intercommunale : l'investissement a été réparti au regard du nombre d'habitants ; les frais d'exploitation seront désormais répartis en fonction de la fréquentation par les communes (passages ou apports) ;
- Le coût de traitement des ordures ménagères, des encombrants et des déchets verts correspond au coût complet, avec toutes les taxes ; il est réparti à la tonne entre les communes.
- Le coût de traitement des déchets recyclables est établi à partir du coût d'exploitation du centre CYRENE, déduction faite des principaux soutiens Eco-Emballages et des recettes découlant de la vente des produits. L'exploitation du centre de tri étant bénéficiaire, le montant de recette est déduit du total des dépenses, au *pro rata* des tonnages collectés.

- Les charges générales (frais de fonctionnement, personnel et communication du SIVaTRU) sont réparties selon la population de chaque commune.

Le graphique qui suit présente l'évolution des contributions de 2002 à 2010.

Evolution des contributions des collectivités adhérentes au SIVaTRU de 2002 à 2010



Les hausses observées en 2009 (+3,8%) et 2010 (+6%) étaient justifiées par des appels de fonds pour la construction, en autofinancement, de la nouvelle déchèterie et par la prévision de l'augmentation des contrats des prestataires, notamment pour la collecte sélective.

3) Vote de la taxe et mode de recouvrement.

Le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) figurant sur les feuilles d'imposition est établi non pas proportionnellement à l'importance du service rendu, mais d'après le revenu net servant de base à la taxe foncière sur les propriétés bâties (ce revenu étant au moins égal à la moitié de la valeur locative cadastrale).

Le taux de la taxe est fixé directement par l'organe délibérant de la collectivité. Il est déterminé en divisant le produit attendu de la taxe par la somme des bases d'imposition.

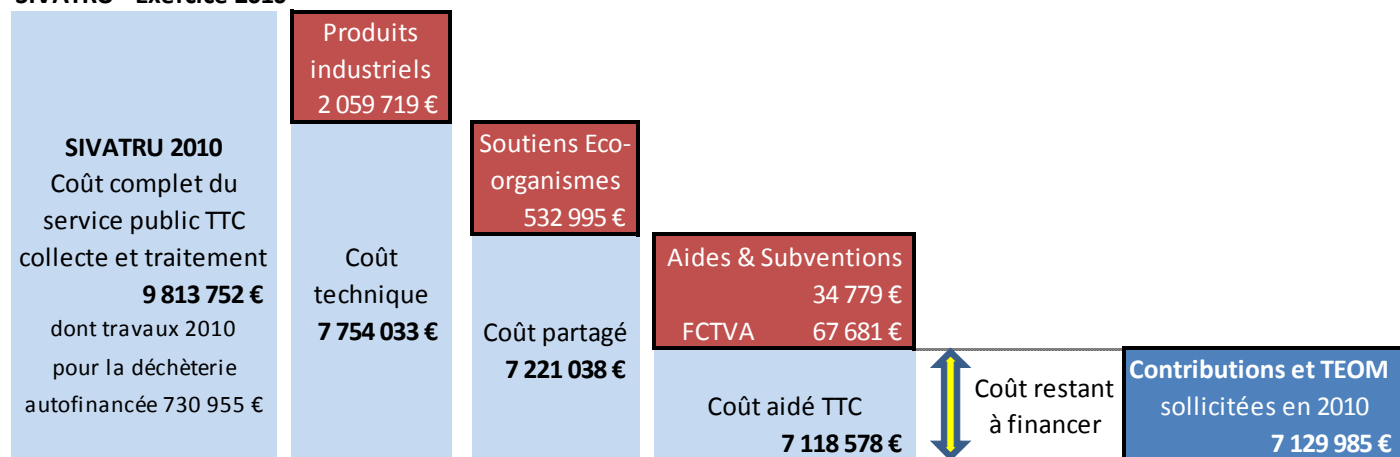
En tant que taxe annexe à la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est recouvrée en même temps et dans les mêmes conditions que celle-ci. Elle est établie au nom des propriétaires, ceux-ci ayant la possibilité de la récupérer sur les locataires au titre des charges locatives.

f. Le coût du service public.

L'ORDIF (Observatoire Régional des Déchets d'Ile-de-France) propose un référentiel commun aux collectivités et établissements compétents en matière de collecte et traitement de déchets ménagers et assimilés, pour définir une typologie de coûts suivant la nature des charges et des recettes prises en compte.

Le schéma qui suit résume la décomposition des comptes du SIVaTRU à la fin 2010. Il s'agit des montants des dépenses et des recettes réalisées et non prévisionnelles.

CALCUL DU COUT DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES SIVATRU - Exercice 2010



Coût complet : toutes charges payées par le SIVATRU TVA comprise ; les investissements sont amortis ; hors écritures comptables neutres

Produits industriels : recettes des ventes de matériaux, redevances d'exploitation...

Soutiens éco-organismes : recettes versées par Eco-emballages, Ecofolio...

Aides et subventions : aides pour la communication, les emplois aidés, ...

FCTVA : fonds compensant une partie de la TVA sur les investissements N-2

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères dont le taux est fixé par le SIVaTRU ou les structures intercommunales adhérentes

Le calcul du **coût complet** intègre les amortissements obligatoires et les travaux de construction de la déchèterie qui ne sont pas étalés. Il ne prend pas en compte les restes-à-réaliser (notamment le solde des dépenses de la déchèterie).

Le **coût aidé** est TTC (la TVA n'est pas distinguée sauf pour l'investissement et la vente de matériaux). Il n'intègre pas les subventions attendues pour la construction de la déchèterie.

Le **coût imputé**, qui correspond à l'ensemble des contributions perçues pour financer le service, a permis de payer le solde des dépenses du SIVaTRU et d'autofinancer le coût de construction de la déchèterie (travaux payés en 2010).

6. Nouveaux équipements et travaux d'entretien

Le SIVaTRU a ouvert en 2010 une nouvelle déchèterie.

a. Construction de la déchèterie

1) Déroulement du chantier

Les travaux de construction de la déchèterie intercommunale se sont déroulés de décembre 2009 à août 2010.

Le chantier a duré plus longtemps que prévu en raison d'intempéries hivernales, de la découverte d'une cuve à fioul enterrée, de terres polluées, d'épaisses dalles en béton dans le sol, de la cession du lot 2 par l'entreprise SPAC à SNPR et des difficultés de co-activité.

La réception définitive des travaux a eu lieu le 29 novembre 2010.

2) Caractéristiques de la déchèterie

Le dimensionnement de la déchèterie est basé sur une capacité nominale de 50 000 habitants. La déchèterie est accessible aux particuliers et aux services techniques des communes du SIVaTRU.

Elle comprend les éléments principaux suivants :

- 1 local gardien (accueil et locaux sociaux),
- 1 local pour le petit matériel,
- 1 local de stockage des DEEE,
- 1 local pour les déchets ménagers spéciaux,
- 8 bennes pour les incinérables, els cartons, les métaux, le bois et les encombrants.
- 2 alvéoles : gravats et déchets verts,
- 1 plateforme pour les différents points d'apport volontaire : verre, journaux-magazines, batteries, vêtements, huiles végétales et minérales, bombonnes de gaz et extincteurs.

3) Exploitation de la déchèterie

L'ouverture de la déchèterie a eu lieu le 1^{er} septembre 2010.

L'exploitation de la déchèterie a été confiée en prestation de service à Generis, filiale de VEOLIA Propreté, dans le cadre d'un contrat qui court jusqu'au 21 avril 2014 (date de fin de la DSP du Centre Cyrène).

Le SIVaTRU a mis en disposition pour la gestion du haut de quai (accueil et gardiennage) un agent à temps complet.

b. Travaux d'entretien et d'amélioration du centre Cyrène dans le cadre du GER

Dans le cadre de la délégation de service public, le prestataire GENERIS réalise des travaux de gros entretien et renouvellement des installations du centre, après approbation du SIVaTRU (GER). D'autres travaux peuvent être menés, hors GER, à l'initiative et à la charge du syndicat ou du délégataire.

1) Partie compostage

- Remplacement de la pompe hydraulique sur le grappin d'ordures ménagères
- Réparation de l'ancrage du BRS au sol
- Remise en état du portail coulissant d'entrée du site
- Remplacement du câble d'alimentation de l'armoire électrique
- Remplacement de la pompe de relevage des eaux usées

2) Partie Tri

- Pose d'une bande anti-gras au niveau du compacteur
- Mise en place d'un variateur-démarreur sur le tapis d'alimentation de la presse à balles
- Fourniture d'un motoréducteur pour la chaîne de tri
- Remise en état annuelle des presses à balles et à paquets

3) Partie Encombrants

- Remplacement du démarreur de la pelle
- Remplacement du vérin stabilisateur de la pelle

c. Travaux d'entretien et d'amélioration du centre Cyrène hors GER

1) Travaux réalisés par le SIVaTRU

- Réparation du trou de la membrane de la toiture du centre de tri
- Reprise de l'étanchéité de la toiture du pavillon de gardiennage
- Reprise du mur entre l'atelier et l'alvéole papier
- Remplacement des caches d'éclairage pour augmenter la luminosité

2) Travaux réalisés par le délégataire

- Réfection des avancées bétonnées devant les alvéoles du centre de tri et devant la fosse OM
- Réparations ponctuelles des bardages et des rideaux du site suite à des dégradations dans le cadre de l'exploitation et/ou des vidages
- Réparation partielle du sol de la cabine de tri suite à des dégradations du revêtement
- Réhausse des goulottes de tri pour faciliter le tri
- Ajout de deux blocs d'éclairage en cabine de pré-tri
- Remise en place de l'abri à vélos derrière les box de verre
- Installation de 4 caméras de surveillance supplémentaires
- Remplacement de 94 disques du crible à étoiles
- Remplacement de 50 rails oméga sur le tapis d'alimentation de la presse à balles
- Entretien annuel des tapis
- Remise en peinture des cabines de tri
- Réparations du broyeur de déchets verts

7. Données sociales et mesures en matière de prévention

a. Emploi

En 2010, le centre de traitement CYRENE, exploité par la société **GENERIS** (VEOLIA PROPLETE), comptait au total **50 employés** (dont 41 affectés au tri des emballages).

L'agence de collecte des déchets de Carrières sous Poissy (**VEOLIA PROPLETE**) comptait quant à elle, **44 personnes** à temps plein pour la collecte des OMR, des emballages, des encombrants et des déchets verts du SIVaTRU.

En 2010, le **SIVaTRU** comptait **7 agents** pour la gestion administrative du service de collecte et traitement des déchets. Le personnel a été partiellement renouvelé, suite à des mutations. Enfin, un agent technique est affecté, depuis septembre, au gardiennage de la déchèterie.

Autres prestataires : nombre d'emplois non déterminé.

b. Hygiène et sécurité

Des visites de contrôle bimensuelles réalisées par le SIVaTRU ont été mises en place, en février 2010, pour veiller au bon fonctionnement de l'exploitation en général et au respect des règles d'hygiène et de sécurité en particulier.

1) Bilan des actions réalisées en 2010

Conditions de travail du personnel

- Amélioration de l'éclairage dans le bâtiment de réception des encombrants par le délégataire
- Rénovation des postes de travail en cabine pré-tri et de tri par le délégataire
- Réalisation de nouvelles goulottes pour le déversement des déchets triés en conteneurs roulants
- Pose de faïence sur les murs des couloirs et le réfectoire des locaux sociaux de tri
- Remplacement des manchons et intervention de maintenance de la climatisation de la cabine de tri
- Intégration de la recommandation R437 du Comité Technique National des industries des transports et de la manutention dans le nouveau marché de collecte des déchets
- Dotation en conteneurs roulants pour les ordures ménagères pour les communes non dotées

Risque de chute de hauteur

- Mise en sécurité du poste de maintenance au-dessus du crible balistique par le SIVaTRU
- Vérification des fixations des passerelles et scellement de toutes les trappes amovibles (suite à un accident du travail)

Risque d'incendie et d'explosion

- Suivi des vérifications périodiques obligatoires des équipements incendie des locaux du SIVaTRU et du centre Cyrène : détection incendie, alarme, désenfumage, blocs de secours SIVaTRU, extincteurs
- Exercices semestriels d'évacuation
- Mise en conformité de la détection incendie de la fosse d'ordures ménagères par le délégataire
- Rappels des interdictions de fumer sur le site

Risque de contamination et de propagation des gripes

- Achat d'un stock d'équipements de protection individuelle (EPI) nécessaires en cas d'épidémie (masques FFP2, gants, solution hydroalcoolique)

Risque de choc, de heurt ou d'écrasement

- Remise des EPI et vérification de leur utilisation systématique pour les agents du SIVaTRU, les élus et les visiteurs autorisés à se déplacer sur le site d'exploitation : gilet de signalisation à haute visibilité et casque
- Protection par le délégataire des parties saillantes en cabine de tri
- Arrêt de l'accueil des particuliers sur le centre Cyrène suite à l'ouverture de la déchèterie
- Réfection du marquage au sol du cheminement piétonnier du site et pose d'un garde-corps à la sortie du hall des encombrants
- Installation d'une cellule de détection derrière le compacteur
- Mise en place d'un arrêt d'urgence à doigt sur le crible à disques

Risque respiratoire, de nuisance olfactive et de blessures liées aux projections

- Remise de masques et de lunettes de protection aux agents du SIVaTRU

Risque de coupure et blessures aux pieds

- Vérification du bon entretien du site par l'exploitant : balayage quotidien ou raclage du sol sur la totalité du site d'exploitation et notamment après chaque chargement de verre
- Port des chaussures de sécurité pour les agents travaillant régulièrement sur le site

Risque sonore

- Réalisation par le délégataire de mesures du niveau sonore puis d'aménagements acoustiques pour réduire le niveau sonore en cabine de tri

Risque de chute d'objets

- Réparations ponctuelles du bardage du bâtiment de réception des ordures ménagères en attendant sa réfection complète

2) Elaboration du plan d'actions 2011

- Reprise des ornières des voiries d'entrée du site, du bâtiment de réception des collectes sélectives et de l'alvéole de la benne compactrice → risque de chocs répétés aux dos des conducteurs d'engins
- Mise en place d'une trémie de rechargement des ordures ménagères → risque sanitaire dû au ramassage quotidien à la pelle par les pontiers
- Travaux de réfection des façades et de la couverture du bâtiment de réception des ordures ménagères → conditions de travail dans le bâtiment d'accueil du site
- Installation de la protection contre la chute en toiture du bâtiment 1 du centre de tri non équipé → risque de chute de hauteur
- Mise en conformité de l'éclairage de la cabine de tri et du bâtiment de réception des collectes sélectives → conditions de travail dans ses locaux
- Mise en conformité de la protection contre la foudre → risque de foudroyage dans les locaux du SIVaTRU et les locaux sociaux de tri
- Mise en sécurité du poste de maintenance du perforateur à bouteilles du centre de tri → risque de chute de hauteur
- Signalisation complémentaire à la déchèterie intercommunale → sécurité des usagers (risques de chute, chimique, d'incendie et d'explosion)
- Mise en sécurité du poste de maintenance sous le tapis T6 et au niveau des sorties de tapis de la cabine de tri → risque de chute, de choc ou d'écrasement
- Vérification des bornes incendie du site → risque d'incendie
- Suite de la dotation en conteneurs roulants pour les ordures ménagères pour les communes non dotées → conditions de travail des ripeurs

c. Autres mesures de prévention

Ce paragraphe récapitule les mesures prises pour prévenir les risques sur la santé de l'homme et sur l'environnement des opérations d'élimination des déchets ménagers

1) Bilan des actions réalisées en 2010

- Obligation de la norme Euro IV pour les véhicules de collecte dans le nouveau marché de collecte (amélioration des rejets de gaz d'échappement)
- Installation d'un perforateur à bouteilles au-dessus de la presse à balles (optimisation du transport)

2) Elaboration du plan d'actions 2011

- Mise en conformité des rejets d'eau
- Reprise de l'aspiration des odeurs de la fosse d'ordures ménagères
- Mise en place d'une récupération des jus de la presse à balles

8. Actions de communication

a. Mise en place du compostage domestique en 2010

L'année 2010 a été marquée par la **mise en place du compostage domestique**.

Les « appels à volontaires » pour bénéficier d'un composteur en dépôt ont commencé en début d'année et les réunions de formation au compostage domestique et de distribution des composteurs ont eu lieu en fin d'année pour Evéquemont et Maisons-Laffitte. La réunion pour Ecquevilly était également prévue en 2010 mais a dû être reportée à 2011 pour cause d'intempéries.

Parallèlement à la mise en place du compostage domestique, un projet pilote de compostage collectif en pied d'immeuble a été lancé.

b. Actions de proximité réalisées en 2010

Les réunions de travail pour **l'accompagnement à la mise en place des bornes enterrées** de la ZAC de la Noé à Chanteloup ont commencé mi-2010 : détermination des outils de communication et des actions de proximité allant être déployés pour les habitants des quartiers concernés.

Les visites mensuelles du centre de tri sur inscription (maximum 10 personnes par visite) ont toujours lieu en semaine et ont accueilli en moyenne 6 personnes par visite. Pendant la Semaine du Développement Durable (début avril), le centre de tri a également été ouvert au public un samedi, ce qui a permis d'accueillir 50 personnes en une journée.

Les élus des différentes communes et les fonctionnaires de certains services des communes se sont vus proposer d'**assister aux caractérisations des collectes sélectives** de leur commune, démarche très porteuse.

L'habitat collectif fait toujours l'objet d'actions ciblées : nombreuses interventions auprès des conseils syndicaux, gardiens et autres publics relais (environ 50, réalisées soit par le chargé de communication opérationnelle, soit par l'agent d'environnement, cf. ci-dessous).

Les animations scolaires se sont poursuivies : 11 classes ont bénéficié d'animations in situ, réparties sur 1 collège et 2 écoles élémentaires des villes d'Ecquevilly et de Port-Marly, soit un total d'environ 265 élèves.

Autres exemples d'animations ponctuelles :

- 31 janvier : tenue d'un stand informatif lors de l'Accueil annuel des nouveaux Vauxois
- 11 septembre : tenue d'un stand informatif lors du forum annuel des associations de Chanteloup
- 26 septembre : tenue d'un stand informatif lors de la brocante annuelle de Villennes, avec organisation de la venue de l'Eco-Podium d'Ecologic sur les DEEE

L'année 2010 a vu le SIVaTRU intégrer **un agent d'environnement** au sein de son équipe, dont les réalisations principales sont les suivantes :

- Contrôles qualité pré-collecte des bacs de tri sélectif des pavillons, suivis d'un refus desdits bacs si nécessaire, accompagné d'un document explicatif déposé dans la boîte aux lettres des pavillons concernés ;
- Etats des lieux de la gestion des déchets en habitat collectif : visites des lieux de stockage des bacs par résidence en présence quasi systématique d'un représentant du bailleur/syndic et/ou du gardien et/ou de membres du Conseil Syndical, suivies d'actions de communication convenues conjointement ;
- Participation à la mise en place du compostage domestique ;
- Gestion des demandes de bacs et des réclamations liées à la collecte émanant des administrés.

c. Supports de communication réalisés en 2010 :

- Calendriers des collectes (à 3 reprises dans l'année – lié au report de l'appel d'offre du nouveau marché de collecte)
- Flyers interpellant les administrés de 5 communes du SIVaTRU sur les modifications de collecte dans le cadre du nouveau marché
- Guide des déchets du SIVaTRU
- Nouveaux autocollants de consignes de tri pour les couvercles des bacs
- Nouvelles affiches de consignes de tri pour l'habitat collectif
- Document à destination des administrés dont le bac a été refusé lors des contrôles qualité pré-collecte
- Adaptation du site Internet à la nouvelle charte graphique du SIVaTRU (couleurs, polices, logo...)

d. Perspectives 2011 :

- Intensification des actions auprès de l'habitat collectif.
- Déploiement du programme sur le compostage domestique à toutes les communes participantes et mise en place du suivi des foyers équipés.
- Création et distribution du guide de la déchèterie du SIVaTRU à tous les foyers du territoire syndical.
- Création du guide du tri dédié aux bornes enterrées pour les habitants de la ZAC de la Noé.
- Création d'un support de communication sur les DEEE.
- Organisation de collectes ponctuelles de DEEE, couplées à des animations sur le thème.
- Refonte de la page d'accueil du site Internet et actualisation des contenus suite à l'arrêt du compostage industriel.

9. Perspectives :

Le principal projet, à entamer cette année et qui se poursuivra jusqu'en 2012, est la modernisation du centre de tri. Il se justifie par les limites technologiques des installations pour améliorer les capacités qualitatives et quantitatives de la chaîne de tri. Sur la base d'une première estimation partielle, une ligne de crédits de 2 020 000 € est ouverte au budget primitif 2011. La procédure envisagée est un marché de conception-réalisation regroupant un maître d'œuvre et un équipementier après une étude préalable de définition par un assistant à maître d'ouvrage.

Ont également été prévus 1,2 M€ d'autres dépenses nouvelles :

- L'acquisition de composteurs, conteneurs et de colonnes d'apport volontaire (245 000 €)
- L'acquisition des bornes enterrées pour Chanteloup-les-Vignes (2 phases / 3 : 234 000 € pris en charge par la commune sur 8 ans)
- Un serveur informatique et si nécessaire du matériel bureautique (20 000 €)
- L'implantation d'installations générales et de dispositifs de sécurité (35 500 €)
- Les travaux de réfection du bardage du hall de réception des déchets : entreprise GMCM chargée du lot pour 250 500 € et avenant pour le maître d'œuvre (3 200 €) ; pour d'éventuels avenants supplémentaires liés au démontage du BRS, réserve de 16 000 €
- L'aménagement du circuit de visite du centre de tri : 109 500 €
- Des travaux courants de mise en conformité du centre de tri (147 800 €)
- Le démantèlement du BRS et du bâtiment d'affinage (77 000 €)
- Mise en conformité du traitement des eaux (60 000 €)

Enfin, le projet de plateforme de déchets verts reste intéressant, à condition que le SIVaTRU ne soit pas contraint de construire un bâtiment dédié pour contenir d'éventuelles odeurs. Ceci renchérirait excessivement le prix de la prestation, au regard des tonnages prévisionnels.

10. Glossaire des sigles

AV : Apport Volontaire

BRS : Bio Réacteur Stabilisateur (dispositif de compostage)

CET: Centre d'Enfouissement Technique

C1, C2 : fréquence de collecte hebdomadaire (1 fois par semaine, 2 fois par semaine...)

CSDU : Centre de Stockage des Déchets Ultimes.

DASRI : Déchets d'activités de soins à risques infectieux

DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

DMS : Déchets Ménagers Spéciaux ou déchets dangereux, déchets des ménages qui par leur composition ou leurs caractéristiques, présentent un caractère polluant et/ou dangereux pour la santé

E.L.A : Emballages pour Liquides Alimentaires

FCTVA : Fond de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée

G.J : Gigajoule

GER : Fonds de Gros Entretien et Renouvellement des installations du centre

JRM : Journaux Revues Magazines

Kg/hab : kilogrammes par habitant

MAPA : Marchés à Procédure Adaptée

MP : Marchés Publics

n.d. : non disponible (donnée inconnue)

n.s. : non significatif (donnée incohérente)

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles, déchets ménagers restant après collectes sélectives.

ORDIF : Observatoire Régional des Déchets d'Ile-de-France

PAP : Porte à Porte

SIDRU : Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Résidus Urbains

SIVaTRU : Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et le Traitement des Résidus Urbains

SMITRIVAL : Syndicat Mixte des Installations de Tri et de Valorisation

T : Tonne

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

TTC : Toutes Taxes Comprises

UIOM : Unité d'Incinération des Ordures Ménagères

11. Annexes

Tableau de synthèse des prestations de collecte

Tableau de synthèse des prestations de traitement

Fiche synthétique par commune : Chanteloup les Vignes

Fiche synthétique par commune : Chapet

Fiche synthétique par commune : Ecquevilly

Fiche synthétique par commune : Evécquemont

Fiche synthétique par commune : Maisons Laffitte

Fiche synthétique par commune : Médan

Fiche synthétique par commune : Meulan

Fiche synthétique par commune : Port Marly

Fiche synthétique par commune : Triel sur Seine

Fiche synthétique par commune : Vaux sur Seine

Fiche synthétique par commune : Villennes sur Seine

TABLEAU DE SYNTHÈSE : PRESTATIONS DE COLLECTE PAR LE SIVATRU EN 2010

Caractéristiques du syndicat pour la prestation de collecte :			
Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et le Traitement des Résidus Urbains (SIVaTRU)			
Compétences : Collecte et traitement			
Nombre de communes : 11			
Taux d'habitat vertical : 26,52%			
Population desservie : 74 627			
Indicateurs techniques sur les opérations de collecte :			
Mode de gestion du service de collecte :	prestation		
Fréquence totale des collectes par semaine :	De 2,5 à 7		
	Données 2010	Evolution n-1	Référence Ile de France 2009
Tonnage total de déchets collectés par le SIVaTRU	35 360T	8.4%	5 580 000T
Part des déchets collectés dirigés vers une filière de valorisation :	99.2%	-0.3%	86%
Ratio par habitant des déchets ménagers collectés (kg/hab/an) :	451	2.1%	475
Ratio par habitant des ordures ménagères résiduelles collectées (kg/hab/an) :	318	-1.2%	315
Ratio par habitant des emballages et journaux magazines collectés (kg/hab/an) :	45	-39.3%	35
Taux de refus du centre de tri	24.9%	-5.7%	n.c
Ratio par habitant des déchets apportés en déchèterie (kg/hab/an)	12	37.1%	56
Part des déchets collectés en déchèteries dirigés vers une filière de valorisation :	n.d.	n.d.	n.d.
Mode principal de traitement des déchets ménagers :	incinération 43%		
Indicateurs financiers :			
	en €	en €/hab	
Coût aidé TTC	4 134 451 €	55.40 €	
Contributions des collectivités adhérentes ou des usagers	4 228 821 €	56.67 €	

* Source: ORDIF "Tableau de bord 2009 des déchets ménagers et assimilés en Ile-de-France"

TABLEAU DE SYNTHÈSE : PRESTATIONS DE TRAITEMENT PAR LE SIVATRU EN 2010

Caractéristiques du syndicat pour la prestation de traitement		
Compétences : Collecte et traitement		
Nombre de communes : 10		
Taux d'habitat vertical : 27,03%		
Population desservie : 72 689		
Indicateurs techniques sur les opérations de traitement		
Mode de gestion du service de traitement :	prestation	
Compostage des ordures ménagères jusqu'en avril 2010	DSP	
Centre de tri CYRENE pour les emballages	DSP	
	Donnée 2010	Evolution n-1
Tonnage total de déchets traités pour 2010 sur les installations de traitement du SIVaTRU :	50 976T	-10.8%
Tonnage des déchets des collectivités adhérentes traités par les installations du SIVaTRU en 2010 (1) :	27 096T	-23.1%
Part des déchets des collectivités adhérentes dans les tonnages reçus sur les installations de traitement du SIVaTRU :	69%	11.3%
Part des déchets des collectivités adhérentes dirigés vers une filière de valorisation :	78.0%	-9.0%
Taux de refus du centre de tri sous maîtrise d'ouvrage du SIVaTRU :	22.5%	7.1%
Taux de refus du centre de compostage sur ordures résiduelles sous maîtrise d'ouvrage du SIVaTRU :	0%	-100.0%
Ratio par habitant des déchets apportés en déchèterie (kg/hab/an) :	12	37.13%
Part des déchets collectés en déchetterie dirigés vers une filière de valorisation :	78%	122.6%
Indicateurs financiers		
	en €	en €/hab
Coût aidé du traitement	2 985 290 €	41.07 €
Contributions des collectivités adhérentes ou des usagers	2 881 074 €	39.39 €

(1) sans les déchets (verre, ordures ménagères, ...) orientées vers d'autres installations

Il ressort de ce tableau que plus de 31 % des déchets entrants sur le centre CYRENE proviennent de collectivités extérieures. Les tonnages traités sur les installations du SIVaTRU sont en forte diminution en raison de la fermeture de la filière de compostage.

En ce qui concerne le traitement des emballages, des encombrants et des déchets verts, l'utilisation des installations est optimisée.

Considérant la difficile répartition des dépenses entre les prestations de collecte et de traitement, les indicateurs financiers montrent un niveau de contributions assez proche des dépenses restant à financer.

SIVATRU - FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE
CHANTELOUP LES VIGNES
Année 2010

	Chanteloup les Vignes	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	9081	74627	12.17%

Tonnages réceptionnés	Flux	Chanteloup les Vignes			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM (dont marché forain 152T)	3 312T	364.7	1.1%	23 752T	74164	320.3	-1.0%	13.9%
	Emballages + verre	305T	33.6	-0.6%	5 181T	74164	69.9	-2.6%	5.9%
	Déclassements	7T	0.8	211.1%	40T	74164	0.5	212.5%	17.5%
	Déchets verts	0T	0.0	-	162T	2671	60.7	11.2%	0.0%
	Encombrants*	297T	32.7	4.6%	2 453T	71923	34.1	0.8%	12.1%
Apports Volontaires	OM	0T	0.0	-100%	272T	74627	3.6	-25.3%	0.0%
	Emballages	26T	2.9	29.9%	250T	50491	5.0	5.2%	10.4%
	Déchets verts	69T	7.6	11.5%	831T	74627	11.1	10.8%	8.3%
	Encombrants	334T	36.8	-34.9%	1 601T	74627	21.5	-22.0%	20.9%
	DMS	4T	0.4	-13.3%	91T	74164	1.2	59.4%	4.1%
TOTAL		4 354T	479.4	-2.6%	34 633T		464.1	-2.1%	12.6%

* Hors collecte déchèterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte 2009	Secteur Nord	Secteur Sud
OM	C2	C3
Emballages	C0.5	C0.5
Encombrants	C 0.25	C 0.5

Fréquence de collecte 2010	Secteur Nord	Secteur Sud
OM	C2	C3
Emballages	C0.5	C0.5
Encombrants	2X/mois	2X/mois

Le camion de collecte des DMS stationne une fois tous les deux mois au Parking de la salle des fêtes
 Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'accueil de la Mairie et au supermarché rue d'Andrésy

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	18.25T	23.80T	42.05T
Déchets verts	45.40T	0.00T	45.40T
Encombrants	139.75T	168.10T	307.85T
Total	203.40T	191.90T	395.30T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	26.25T
---	--------

	Chanteloup les Vignes			SIVaTRU 2010		
	M³	M³/Hab	Evolution n-1	M³	M³/Hab	Evolution n-1
Volume de conteneurs	1041.03	0.115	5.0%	9259.570	0.124	5.0%

	Chanteloup les Vignes		SIVaTRU 2010	
	Montant en €	Evolution / n-1	Montant en €	Evolution / n-1
Contribution moyenne par habitant en 2010	115.65 €	7.72%	95.27 €	4.37%

SIVATRU - FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE

CHAPET
Année 2010

	Chapet	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	1184	74627	1.59%

Tonnages réceptionnés	Flux	Chapet			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	353T	298.1	7.5%	23 752T	74164	320.3	-1.0%	1.5%
	Emballages + verre	101T	85.6	-0.6%	5 181T	74164	69.9	-2.6%	2.0%
	Déclassés	0T	0.0	n.s.	40T	74164	0.5	212.5%	0.0%
	Déchets verts	126T	106.2	-13.7%	162T	2671	60.7	11.2%	77.6%
	Encombrants*	43T	35.9	-7.0%	2 453T	71923	34.1	0.8%	1.7%
Apports Volontaires	OM	1T	0.9	n.s.	272T	74627	3.6	-25.3%	0.4%
	Emballages	6T	4.8	-14.2%	250T	50491	5.0	5.2%	2.3%
	Déchets verts	2T	1.7	-27.3%	831T	74627	11.1	10.8%	0.2%
	Encombrants	10T	8.5	-63.7%	1 601T	74627	21.5	-22.0%	0.6%
	DMS	1T	0.6	-38.4%	91T	74164	1.2	54.3%	0.8%
TOTAL		642T	542.3	-2.7%	34 633T		464.1	-2.1%	1.9%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte 2009	Chapet
OM	C2
Emballages	C0.5
Déchets verts	36 fois/an
Encombrants	C 0.125

Fréquence de collecte 2010	Chapet
OM	C2
Emballages	C0.5
Déchets verts (du 01/04 au 15/12)	C1
Encombrants	1X / 3 semaines

Le camion de collecte des DMS stationne trois fois par an au Parking de la Mairie
Une borne pour la collecte des piles est située à l'accueil de la Mairie

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	0.00T	1.05T	1.05T
Déchets verts	0.00T	1.20T	1.20T
Encombrants	5.90T	10.05T	15.95T
Total	5.90T	12.30T	18.20T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	1.25T
---	-------

Volume de conteneurs	Chapet			SIVaTRU 2010		
	M³	M³/Hab	Evolution n-1	M³	M³/Hab	Evolution n-1
	230.355	0.195	3.2%	9259.570	0.124	5.00%

Contribution moyenne par habitant en 2010	Chapet		SIVaTRU 2010	
	Montant en €	Evolution / n-1	Montant en €	Evolution / n-1
	106.98 €	2.88%	95.27 €	4.37%

SIVATRU - FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE
ECQUEVILLY
Année 2010

	Ecquevilly	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	4253	74627	5.70%

Tonnages réceptionnés	Flux	Ecquevilly			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	1 329T	312.5	-0.5%	23 752T	74164	320.3	-1.0%	5.6%
	Emballages + verre	277T	65.1	-4.5%	5 181T	74164	69.9	-2.6%	5.3%
	Déclassés	4T	1.0	108.3%	40T	74164	0.5	212.5%	10.4%
	Déchets verts	0T	0.0	n.s.	162T	2671	60.7	11.2%	0.0%
	Encombrants*	132T	31.0	17.9%	2 453T	71923	34.1	0.8%	5.4%
Apports Volontaires	OM	25T	5.8	n.s.	272T	74627	3.6	-25.3%	9.1%
	Emballages	21T	4.9	-13.8%	250T	50491	5.0	5.2%	8.3%
	Déchets verts	25T	5.8	-54.3%	831T	74627	11.1	10.8%	3.0%
	Encombrants	121T	28.4	-11.8%	1 601T	74627	21.5	-22.0%	7.6%
	DMS	5T	1.1	20.0%	91T	74164	1.2	54.3%	5.3%
TOTAL		1 938T	455.7	-1.1%	34 633T		464.1	-2.1%	5.6%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte 2009	Ecquevilly
OM	C 2.75
Emballages	C0.5
Encombrants	C 0.5

Fréquence de collecte 2010	Ecquevilly
OM	C2
Emballages	C0.5
Encombrants	1x/mois

Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'accueil de la Mairie et à la pharmacie Devisme

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Bennes	Particuliers	Total
OM	0.00T	0.00T	24.70T	24.70T
Déchets verts	0.00T	0.00T	0.00T	0.00T
Encombrants	59.35T	0.00T	54.80T	114.15T
Total	59.35T	0.00T	79.50T	138.85T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	6.75T
---	-------

Une collecte mensuelle des DMS a été mise en place à partir du 1er octobre 2008, place de l'Eglise

Volume de conteneurs	Ecquevilly			SIVaTRU 2010		
	M³	M³/Hab	Evolution n-1	M³	M³/Hab	Evolution n-1
	431.64	0.101	9%	9259.570	0.124	5.00%

Contribution moyenne par habitant en 2010	Ecquevilly		SIVaTRU 2010	
	Montant en €	Evolution / n-1	Montant en €	Evolution / n-1
	85.58 €	4.99%	95.27 €	4.37%

SIVATRU - FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE

EVEQUEMONT

Année 2010

	Evéquemont	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	775	74627	1.04%

Tonnages réceptionnés	Flux	Evéquemont			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	225T	290.3	12.5%	23 752T	74164	320.3	-1.0%	0.9%
	Emballages + verre	70T	89.9	n.s.	5 181T	74164	69.9	-2.6%	1.3%
	Déclassés	0T	0.0	n.s.	40T	74164	0.5	212.5%	0.0%
	Déchets verts	0T	0.0	n.s.	162T	2671	60.7	11.2%	0.0%
	Encombrants*	12T	15.5	n.s.	2 453T	71923	34.1	0.8%	0.5%
Apports Volontaires	OM	0T	0.0	n.s.	272T	74627	3.6	-25.3%	0.0%
	Emballages	2T	2.7	12.3%	250T	50491	5.0	5.2%	0.8%
	Déchets verts	0T	0.0	-100.0%	831T	74627	11.1	10.8%	0.0%
	Encombrants	25T	32.5	-40.1%	1 601T	74627	21.5	-22.0%	1.6%
	DMS	1T	1.5	-18.1%	91T	74164	1.2	54.3%	1.3%
TOTAL		335T	432.4	5.6%	34 633T		464.1	-2.1%	1.0%

* Hors collecte déchetterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte 2009	Evéquemont
OM	C2
Emballages	C0.5
Encombrants	-

Fréquence de collecte 2010	Evéquemont
OM	C2
Emballages	C0.5
Encombrants	min 1x-3 semaines

Les encombrants peuvent être déposés au parking du Vieux colombier le samedi 9 fois par an.

Les DMS peuvent être déposés aux services techniques un samedi tous les deux mois aux services techniques

Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'accueil de la Mairie et au dépôt de pain

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Bennes	Particuliers	Total
OM	0.00T	0.00T	0.00T	0.00T
Déchets verts	0.00T	0.00T	0.00T	0.00T
Encombrants	13.10T	0.00T	5.45T	18.55T
Total	13.10T	0.00T	5.45T	18.55T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	0.80T
---	-------

	Evéquemont			SIVaTRU		
	M³	M³/Hab	Evolution n-1	M³	M³/Hab	Evolution n-1
Volume de conteneurs	92.131	0.119	5.3%	9259.570	0.124	5.0%

	Evéquemont		SIVaTRU	
	Montant en €	Evolution / n-1	Montant en €	Evolution / n-1
Contribution moyenne par habitant en 2010	85.18 €	6.6%	95.27 €	4.37%

SIVATRU - FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE
MAISONS LAFFITTE
Année 2010

	Maisons Laffitte	SIVaTRU (traitement)	Part / population totale
Nombre d'habitants	22649	74627	30.35%

Tonnages réceptionnés	Flux	Maisons Laffitte			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	6 965T	307.5	-4.4%	23 752T	74164	320.3	-1.0%	29.3%
	Emballages + verre	1 927T	85.1	-3.6%	5 181T	74164	69.9	-2.6%	37.2%
	Déclassés	3T	0.0	27.1%	40T	74164	0.5	212.5%	7.8%
	Déchets verts	0T	0.0	n.s.	162T	2671	60.7	11.2%	0.0%
	Encombrants*	554T	24.4	-10.7%	2 453T	71923	34.1	0.8%	22.6%
Apports Volontaires	OM	95T	4.2	-32.5%	272T	74627	3.6	-25.3%	35.0%
	Emballages	0T	0.0	n.s.	250T	50491	5.0	5.2%	0.0%
	Déchets verts	0T	0.0	n.s.	831T	74627	11.1	10.8%	0.0%
	Encombrants	187T	8.3	8.5%	1 601T	74627	21.5	-22.0%	11.7%
	DMS	17T	0.7	n.s.	91T	74164	1.2	54.3%	18.6%
TOTAL		9 748T	430.4	-4.7%	34 633T		464.1	-2.1%	28.1%

* Hors collecte déchèterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte 2009	Grand-Maisons	Longueil	Albine-Château	Napoléon-Charlemagne
OM	C3	C5	C3	C3
Emballages	C1	C1	C1	C1
Encombrants	C 0.25	C 0.25	C 0.25	C 0.25

Fréquence de collecte 2010	Grand-Maisons	Longueil	Albine-Château	Napoléon-Charlemagne
OM	C2	C3	C2	C2
Emballages	C1	C1	C1	C1
Encombrants	sur appel			

Le camion de collecte des DMS stationne deux fois par mois sur le parking du marché
 Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'accueil de la Mairie et chez les commerçants
 Les cartouches d'encre d'imprimante peuvent être déposées à la Mairie
 Des conteneurs pour la collecte des vêtements sont disposés sur différents parkings.

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	95.30T	0.20T	95.50T
Encombrants	184.85T	1.10T	185.95T
Total	280.15T	1.30T	281.45T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	1.10T
---	-------

Nombre de dépôts à la déchetterie d'Achères	789
--	-----

	Maisons Laffitte			SIVaTRU		
	M³	M³/Hab	Evolution / n-1	M³	M³/Hab	Evolution / n-1
Volume de conteneurs	3229.06	0.143	4.28%	9259.570	0.124	5.00%

	Maisons Laffitte		SIVaTRU	
	Montant en €	Evolution / n-1	Montant en €	Evolution / n-1
Contribution moyenne par habitant en 2010	89.14 €	5.33%	95.27 €	4.37%

SIVATRU - FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE

MEDAN

Année 2010

	Médan	SIVaTRU (collecte)	Part / population totale
Nombre d'habitants	1487	74627	1.99%

Tonnages réceptionnés	Flux	Médan			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	298T	200.7	-2.2%	23 752T	74164	320.3	-1.0%	1.3%
	Emballages + verre	136T	91.3	-0.9%	5 181T	74164	69.9	-2.6%	2.6%
	Déclassements	0T	0.0	n.s.	40T	74164	0.5	207.7%	0.0%
	Déchets verts	37T		n.s.	162T	2671	60.7	11.0%	-
	Encombrants*	58T		-21.9%	2 453T	71923	34.1	12.3%	-
Apports volontaires	DMS	1T	0.7	4.4%	91T	74164	1.2	54.2%	1.1%
TOTAL		530T	356.6	2.4%	31 679T		424.5	-0.9%	1.7%

* Hors collecte déchèterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte 2009	Médan
OM	C1.5
Emballages	C1
Encombrants	C 0.25
Déchets verts	27 fois/an

Fréquence de collecte 2010	Médan
OM (du 1/10 au 30/04)	C1
OM (du 1/05 au 30/09)	C2
Emballages	C1
Encombrants	1x/mois
Déchets verts	27 fois/an

L'achat et la livraison des conteneurs sont pris en charge par la commune de Médan

	Médan		SIVaTRU	SIVaTRU
	Montant en €	Evolution / n-1	Montant en €	Evolution / n-1
Contribution moyenne par habitant en 2010	50.40 €	39.67%	56.58 €	8.36%

SIVATRU - FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE

MEULAN

Année 2010

	Meulan	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	8773	74627	11.76%

Tonnages réceptionnés	Flux	Meulan			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	3 035T	346.0	-3.0%	23 752T	74164	320.3	-1.0%	12.8%
	Emballages + verre	427T	48.7	7.5%	5 181T	74164	69.9	-2.6%	8.2%
	Déclassés	3T	0.4	653.3%	40T	74164	0.5	212.5%	8.5%
	Déchets verts	0T	0.0	n.s.	162T	2671	60.7	11.2%	0.0%
	Encombrants*	309T	35.2	-1.2%	2 453T	71923	34.1	0.8%	12.6%
Apports Volontaires	OM	1T	0.2	n.s.	272T	74627	3.6	-25.3%	0.5%
	Emballages	89T	10.2	19.7%	250T	50491	5.0	5.2%	35.7%
	Déchets verts	9T	1.0	-90.3%	831T	74627	11.1	10.8%	1.1%
	Encombrants	48T	5.4	-86.1%	1 601T	74627	21.5	-22.0%	3.0%
	DMS	5T	0.6	n.s.	91T	74164	1.2	54.3%	5.9%
TOTAL		3 927T	447.7	-9.7%	34 633T		464.1	-2.1%	11.3%

* Hors collecte déchèterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte 2009	Secteur 1	Secteur 2	Centre ville
OM	C2	C2	C7
Emballages	C0.5	C0.5	C0.5
Encombrants	C1	C1	C1

Fréquence de collecte 2010	Secteur 1	Secteur 2	Centre ville
OM	C2	C2	C3
Emballages	C0.5	C0.5	C1
Encombrants	2x/mois	2x/mois	2x/mois

Le camion de collecte des DMS stationne une fois par mois Quai de l'Arquebuse

Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'accueil de la Mairie, dans la cour des services techniques et chez les commerçants

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	3.40T	10.35T	13.75T
Déchets verts	136.25T	0.00T	136.25T
Encombrants	175.55T	47.80T	223.35T
Total	315.20T	58.15T	373.35T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	3.20T
---	-------

	Meulan			SIVaTRU		
	M³	M³/Hab	Evolution / n-1	M³	M³/Hab	Evolution / n-1
Volume de conteneurs	1453.619	0.166	4%	9259.570	0.124	5.00%

	Meulan		SIVaTRU	
	Montant en €	Evolution / n-1	Montant en €	Evolution / n-1
Contribution moyenne par habitant en 2010	100.53 €	5.30%	95.27 €	4.37%

SIVATRU - FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE

PORT MARLY

Année 2010

	Port Marly	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	4623	74627	6.19%

Tonnages réceptionnés	Flux	Port Marly			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	1 345T	290.9	1.8%	23 752T	74164	320.3	-1.0%	5.7%
	Emballages + verre	314T	67.9	-2.0%	5 181T	74164	69.9	-2.6%	6.1%
	Déclassements	0T	0.0	n.s	40T	74164	0.5	212.5%	0.0%
	Déchets verts	0T	0.0	n.s	162T	2671	60.7	11.2%	0.0%
	Encombrants*	156T	33.7	3.2%	2 453T	71923	34.1	0.8%	6.3%
Apports Volontaires	OM	10T	2.2	n.s	272T	74627	3.6	-25.3%	3.8%
	Emballages	8T	1.8	18.6%	250T	50491	5.0	5.2%	3.4%
	Déchets verts	0T	0.0	n.s	831T	74627	11.1	10.8%	0.0%
	Encombrants	144T	31.2	3.7%	1 601T	74627	21.5	-22.0%	9.0%
	DMS	1T	0.2	56.4%	91T	74164	1.2	54.3%	1.2%
TOTAL		1 978T	428.0	2.0%	34 633T		464.1	-2.1%	5.7%

* Hors collecte déchèterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte 2009	Pavillons et petits collectifs	Grands collectifs et centre ville
OM	C2	C2
Emballages	C0.5	C1
Encombrants	C 0.25	C 0.25

Fréquence de collecte 2010	Pavillons et petits collectifs	Grands collectifs et centre ville
OM	C2	C2
Emballages	C0.5	C1
Encombrants	min 1x-3semaines	min 1x-3semaines

Le camion de collecte des DMS stationne une fois par trimestre Parking de la Mairie

Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'accueil de la Mairie et au café "le Brazza"

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	0.00T	0.00T	0.00T
Déchets verts	0.00T	0.00T	0.00T
Encombrants	117.70T	21.25T	138.95T
Total	117.70T	21.25T	138.95T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	5.10T
---	-------

	Port Marly			SIVaTRU		
	M³	M³/Hab	Evolution / n-1	M³	M³/Hab	Evolution / n-1
Volume de conteneurs	605.61	0.131	0.97%	9259.570	0.124	5.00%

	Port Marly		SIVaTRU	
	Montant en €	Evolution / n-1	Montant en €	Evolution / n-1
Contribution moyenne par habitant en 2010	87.01 €	6.13%	95.27 €	4.37%

SIVATRU - FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE

TRIEL SUR SEINE

Année 2010

	Triel sur Seine	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	11957	74627	16.02%

Tonnages réceptionnés	Flux	Triel sur Seine			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	3 544T	296.4	2.2%	23 752T	74164	320.3	-1.1%	14.9%
	Emballages + verre	907T	75.9	-5.5%	5 181T	74164	69.9	-2.6%	17.5%
	Déclassés	12T	1.0	433.3%	40T	74164	0.5	207.7%	30.0%
	Déchets verts	0T	0.0	n.s	162T	2671	60.7	11.0%	0.0%
	Encombrants*	485T	40.6	0.3%	2 453T	71923	34.1	0.8%	19.8%
Apports Volontaires	OM	154T	12.9	-30.6%	272T	74627	3.6	-25.3%	56.5%
	Emballages	42T	3.5	-23.5%	250T	50123	5.0	5.0%	16.8%
	Déchets verts	494T	41.3	19.8%	831T	74627	11.1	10.8%	59.5%
	Encombrants	529T	44.2	34.6%	1 601T	74627	21.5	-22.1%	33.0%
	Plâtre	0T	0.0	-100.0%	0T	11957	0.0	-100.0%	0.0%
	Gravats	77T	6.4	-49.1%	289T	11957	24.2	91.4%	26.6%
	DMS	16T	1.3	-12.5%	91T	74164	1.2	54.2%	17.6%
TOTAL		6 260T	523.6	-2.4%	34 922T		468.0	-2.4%	17.9%

* Hors collecte déchèterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte 2009	Secteur vert	Secteur jaune	Secteur rose
OM	C2	C2	C2
Emballages	C1	C1	C1
Encombrants	C 0.25	C 0.25	C 0.25

Fréquence de collecte 2010	Secteur vert	Secteur jaune	Secteur rose
OM	C2	C2	C2
Emballages	C1	C1	C1
Encombrants	min 1x /3	min 1x /3	min 1x /3

Plusieurs bornes à piles sont installées : à l'accueil de la Mairie, à la déchèterie et chez les commerçants vendeurs de piles

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	153.67T	35.40T	189.07T
Encombrants	430.95T	84.25T	515.20T
Déchets verts	397.10T	0.00T	397.10T
Total	981.72T	119.65T	1101.37T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	
	13.80T

Déchèterie	Tonnage	Kg/hab
Encombrants	252T	21.1
Végétaux	78T	6.5
Gravats	77T	6.4
TOTAL	407T	34.0

	Triel sur Seine			SIVaTRU		
	M³	M³/Hab	Evolution / n-1	M³	M³/Hab	Evolution / n-1
Volume de conteneurs*	1154.67	0.097	0.089	9259.570	0.124	5.00%

	Commune de Triel sur Seine		SIVaTRU	
	Montant en €	Evolution / n-1	Montant en €	Evolution / n-1
Contribution moyenne par habitant en 2010	98.07 €	6.33%	95.27 €	4.37%

SIVATRU - FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE

VAUX SUR SEINE

Année 2010

	Vaux sur Seine	SIVaTRU	Part / population totale
Nombre d'habitants	4800	74627	6.43%

Tonnages réceptionnés	Flux	Vaux sur Seine			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	1 360T	283.3	-2.7%	23 752T	74164	320.3	-1.0%	5.7%
	Emballages + verre	297T	61.9	-5.4%	5 181T	74164	69.9	-2.6%	5.7%
	Déclassés	0T	0.0	-100.0%	40T	74164	0.5	212.5%	0.0%
	Déchets verts	0T	0.0	n.s.	162T	2671	60.7	11.2%	0.0%
	Encombrants*	209T	43.6	-7.7%	2 453T	71923	34.1	0.8%	8.5%
Apports Volontaires	OM	8T	1.7	3220.0%	272T	74627	3.6	-25.3%	3.1%
	Emballages	13T	2.6	22.6%	250T	50491	5.0	5.2%	5.1%
	Déchets verts	8T	1.7	-69.1%	831T	74627	11.1	10.8%	1.0%
	Encombrants	122T	25.5	-33.7%	1 601T	74627	21.5	-19.3%	7.6%
	DMS	8T	1.6	20.9%	91T	74164	1.2	54.3%	8.5%
TOTAL		2 026T	422.0	-6.7%	34 633T		464.1	-2.1%	5.8%

* Hors collecte déchèterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte 2009	Vaux Sur Seine
OM	C2
Emballages	C0.5
Encombrants	C 0.25

Fréquence de collecte 2010	Vaux Sur Seine
OM	C2
Emballages	C0.5
Encombrants	min 1x /3 semaines

Le camion de collecte des DMS stationne une fois par mois Place de la Gare

Des bornes pour la collecte des piles sont situées : à l'ancienne Mairie, Place de la Gare, au centre de loisirs et à la pharmacie Cornet

Un conteneur pour les seringues et aiguilles est disposé aux ateliers municipaux

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	0.00T	8.30T	8.30T
Encombrants	6.75T	102.66T	109.41T
Végétaux	0.00T	0.00T	0.00T
Total	6.75T	110.96T	117.71T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	13.00T
---	--------

	Vaux sur Seine			SIVaTRU		
	M³	M³/Hab	Evolution / n-1	M³	M³/Hab	Evolution / n-1
Volume de conteneurs	527.87	0.110	8.26%	9259.570	0.124	5.00%

	Vaux sur Seine		SIVaTRU	
	Montant en €	Evolution / n-1	Montant en €	Evolution / n-1
Contribution moyenne par habitant en 2010	91.00 €	7.38%	95.27 €	4.37%

SIVATRU - FICHE SYNTHETIQUE PAR COMMUNE
VILLENNES SUR SEINE
Année 2010

	Villennes sur Seine	SIVaTRU (traitement)	Part / population totale
Nombre d'habitants	5045	74627	6.76%

Tonnages réceptionnés	Flux	Villennes sur Seine			SIVaTRU				Part des déchets collectés/total SIVaTRU
		Tonnage	Ratio kg/hab	Evolution n-1	Tonnage	Pop°	Ratio kg/hab	Evolution n-1	
Collecte en Porte à Porte	OM	1 985T	393.4	3.6%	23 752T	74164	320.3	-1.0%	8.4%
	Emballages + verre	419T	83.1	-7.5%	5 181T	74164	69.9	-2.6%	8.1%
	Déclassements	0T	0.0	n.s.	40T	74164	0.5	212.5%	0.0%
	Déchets verts	0T	0.0	n.s.	162T	2671	60.7	11.2%	0.0%
	Encombrants *	198T	39.2	0.3%	2 453T	71923	34.1	0.8%	8.1%
Apports Volontaires	OM	9T	1.7	n.s.	272T	74627	3.6	-25.3%	3.1%
	Emballages	52T	10.3	49%	250T	50491	5.0	5.2%	20.7%
	Déchets verts	88T	17.4	15%	831T	74627	11.1	10.8%	10.6%
	Encombrants	107T	21.2	-6%	1 601T	74627	21.5	-22.0%	6.7%
	DMS	6T	1.2	51%	91T	74164	1.2	54.3%	6.8%
TOTAL		2 863T	567.4	2.4%	34 633T		464.1	-2.1%	8.3%

* Hors collecte déchèterie de Triel sur Seine (comptabilisée en apport volontaire)

Fréquence de collecte 2009	Villennes sur Seine
OM	C2
Emballages	C0.5
Encombrants	C 0.25

Fréquence de collecte 2010	Villennes sur Seine
OM	C2
Emballages	C0.5
Encombrants	1x/mois

Le camion de collecte des DMS stationne une fois par trimestre devant la Mairie
 Une borne pour la collecte des piles est située à l'accueil de la Mairie

Dépôts directs au centre CYRENE	Mairie	Particuliers	Total
OM	0.00T	8.55T	8.55T
Encombrants	67.19T	31.15T	98.34T
Végétaux	79.15T	0.00T	79.15T
Total	146.34T	39.70T	186.04T

Dépôts des particuliers facturés (en tonnes) :	8.50T
---	-------

	Villennes sur			SIVaTRU		
	M³	M³/Hab	Evolution / n-1	M³	M³/Hab	Evolution / n-1
Volume de conteneurs	493.59	0.098	2.41%	9259.570	0.124	5.00%

Remarque : l'achat et la livraison de conteneurs à ordures ménagères est pris en charge par la commune de Villennes sur Seine

	Villennes sur Seine		SIVaTRU	
	Montant en €	Evolution / n-1	Montant en €	Evolution / n-1
Contribution moyenne par habitant en 2010	102.22 €	5.82%	95.27 €	4.37%